

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

BUREAU : 114 Rue Cascades.

FEUILLETON.

LE Serment du Corsaire

XXI

RENAUD LE BOMBARDIER

(Suite)

Colbert travaillait dans son cabinet ; sur son bureau s'élevaient des cartes d'Afrique, près de lui une gigantesque mappemonde qu'il consultait souvent du regard, prouvait qu'en ce moment il s'occupait d'une question grave, et songeait à ces côtes barbaresques, nid de corsaires d'où partaient les forbans semant dans toutes les mers l'épouvante et la ruine. Colbert reconnaissait à ce sujet la pensée de Louis XIV ; il savait qu'une action décisive devenait indispensable ; cependant avant de la conseiller il s'entourait de documents nombreux, cherchant des leçons dans l'histoire, effrayé à la pensée de la guerre, et convaincu que l'honneur de la France l'exigeait.

Le dévouement du ministre à son roi était sans bornes, et cependant il devait à son égard user de précautions. L'héritage recueilli par Colbert devenait d'autant plus lourd qu'un grand nombre de courtisans restés fidèles au souvenir de Fouquet, se tenaient prêts à relever en les grossissant les énormes fautes du ministre. La disgrâce faisait à Fouquet une auréole. Les Nymphes de Vaux le pleuraient ; La Fontaine osait le regretter dans ses vers. Ses amis soulevaient des difficultés renaissantes à la nouvelle administration, et Colbert redoublait de zèle et de prudence afin de ne compromettre ni son nom ni sa popularité.

Dévoré par la passion du travail, il s'absorbait le jour et une partie des nuits dans la rédaction de mémoires embrassant tout à tour l'administration, les finances, l'armée, la marine.

Rien n'échappait à sa sollicitude, et sa vaste intelligence suffisait à ce prodigieux labeur.

Ce matin-là, très absorbé, il avait donné des ordres précis, afin de n'être pas dérangé, et comptait travailler sans interruption jusqu'à l'heure du conseil.

Pourtant au moment où il cherchait le moyen de réparer les anciens désastres subis par les Français sur les côtes africaines, sa porte fut en quelque sorte forcée, et M. d'Aunoy pénétra dans le cabinet du ministre. Une telle colère l'agitait qu'il resta une seconde avant de pouvoir expliquer le motif de sa visite inattendue. Colbert l'aimait beaucoup, et pourtant il ne lui permettait guerre d'empiéter sur les heures destinées au travail.

Néanmoins le ministre posa la plume, tendit la main à M. d'Aunoy et lui demanda :

— Qui peut t'agiter de la sorte, bon Dieu ? As-tu perdu au jeu ? Cela t'arrive quelquefois, et dans ces cas-là, tu le sais, ma bourse reste à ta disposition.

— J'ai gagné à l'ombre dix mille pistoles.

— Alors tu t'es pris de querelle avec un gentilhomme, une rencontre est arrangée, et, tant pis ! d'Aunoy le roi n'aime point les duels, il trouve qu'il est de meilleurs moyens de venger son honneur que d'avoir recours à un coup d'épée.

— Certes ! répondit d'Aunoy ; ce serait faire trop d'honneur à certains gens que de se mesurer avec eux... Des valets suffisent pour les bâtonner, d'abord, comme on fait des chiens hargneux ; ensuite le ministre de la police les enferme à la Bastille, et ce n'est pas trop payer la lâcheté dont ils ont donné des preuves.

— Voyons, reprit Colbert en serrant les mains de M. d'Aunoy, tu as à te plaindre de quelqu'un ?

— C'est une haine à mort, sans merci.

— Cette haine a une cause ?

— Oui, répondit d'Aunoy.

— Confesse-toi, de quoi s'agit-il.

— De ce coquin d'Hesnant ?

Colbert secoua la tête.

— Le mot est dur, et peut-être injuste. De ce que Hesnant se déclare hautement mon ennemi, il ne s'ensuit pas qu'il soit un coquin... En somme, son plus grand vice à tes yeux est sa rancune contre moi. Je suis presque tenté d'admirer Hesnant, au contraire. Quoi ? cet homme a le courage de m'attaquer moi, un ministre qu'honore la faveur de Louis XIV. Et il ne m'attaque pas en raison de ma personnalité qui, dans toute autre circonstance sans doute, lui fut restée complètement indifférente, il le fait par fidélité à la mémoire d'un banni, de Fouquet, dont selon lui j'ai hâté la disgrâce... qui l'affirme, d'Aunoy que si la faveur du roi Louis m'abandonne jamais, je trouverai un Hesnant assez courageux pour me venger ?

— Mais tu ne connais pas le sonnet injurieux qu'il a écrit contre toi ?

— Un sonnet ! fit Colbert avec un sourire, que de choses dans un sonnet !

Je ne m'occupe guère de littérature ce matin, mon ami. Mais j'approuverais peut-être les vers d'Hesnant, j'ai bien applaudi ceux de La Fontaine :

— Je te répète qu'on t'accuse, qu'on te jette de la boue au visage !

Colbert croisa tranquillement les bras :

— Se trouve-t-il dans ces vers quelque chose de contraire à la gloire du roi ?

— Non, répondit d'Aunoy.

— Alors, répliqua-t-il, je n'en puis être offensé.

— Mais ton honneur ?

— Mon honneur ! répondit Colbert va d'Aunoy, je le place plus haut.

On me hait parce que j'occupe la place de Fouquet. Je me le ferai pardonner en rétablissant dans les finances un ordre compromis par les dilapidations. Je ne me ferai jamais bâtir un palais pareil à celui de Vaux, et je ne prendrai point comme Fouquet d'orgueilleuse devise ; mais je travaillerai sans relâche à la gloire de mon roi, et je préparerai la justice que me devra la postérité, si mes contemporains me la refusent.

— Ah ! s'écria d'Aunoy, tu n'as pas seulement un grand esprit, mais un grand cœur.

— J'essaie seulement d'être un bon ministre, et vraiment cette tâche est assez ardue pour qu'on ne songe point à lire des sonnets déplorables.

— Que faisais-tu quand je t'ai interrompu ?

— Je préparais un plan de campagne ?

— Contre qui.

— Contre le Pacha d'Egypte.

D'Aunoy secoua la tête.

— Que de sang versé déjà sur les côtes barbaresques !

— Je le sais trop ! Mais les fautes passées nous serviront de leçons. Il faudra cette fois que nous anéantisissions Alger ! Depuis que Louis XIV est sur le trône il ne songe qu'à l'humiliation et à la chute du Pacha la hâte avec laquelle furent prises les premières résolutions entraîna des malheurs. Rêver de créer sur la côte une cité rivale de Tunis et d'Alger était une imprudence. Quand Paul, lieutenant général maritime, conduisit de Toulon une escadre de six vaisseaux portant six mille hommes sur la côte de Djidjelli, on aurait dû craindre que le fort qui devait les protéger n'était pas construit, nos soldats v seraient vite en butte à des agressions. Qu'était-ce que la factorerie du Bastion de France pour les garder ? Certes le rêve était grand. Il était beau de fonder une vaste colonisation sur le rivage Africain, mais les Algériens surprisent d'un coup de mains la colonie naissante, chassèrent les Français de leur position, et mirent à néant les projets grandioses du Roi.

— Que ce premier échec ne décourage pas.

— Le Roi ne se décourage jamais.

— Cependant, reprit d'Aunoy, les combats livrés en 1664 et 1665 ne furent guère plus heureux que la tentative de colonisation de 1663. Les pirates continuèrent leurs ravages, et jamais l'Italie et l'Espagne ne subirent de déprédations semblables à celles qui ruinèrent les côtes de Provence. Envoyer des ambassadeurs au Pacha, signer des traités ? peine inutile, tentative stérile. Le Pacha d'Alger accepte toujours les conditions qui lui sont faites, sauf à les rejeter sous le premier prétexte. Encore le Sultan se range-t-il parfois de son côté, ainsi que dans l'affaire de Chio.

— Et pourtant, dit Colbert, du Quesne remplit vaillamment son devoir. Le roi lui avait dit : détruisez les pirates de Tripoli, il les chassa devant lui jusque dans le port de Chio dont il ravagea la côte. Sans doute on aurait dû respecter les habitants ; mais le marin ne vit en eux que des amis des pirates, des adorateurs du Croissant, et il abattit les mosquées, pilla les habitations, et tua plus de neuf cents habitants. Le Kapondan-Pacha mit à la voile, conduisant quarante-huit galères, il espérait anéantir la flotte française mais il n'y réussit point.

— Notre malheureux ambassadeur M. de Guilleragues paya pour tous, et se vit enfermer au Château-des-Sept-Tours... Il n'en sortit qu'en s'obligeant en son nom privé à payer les dommages causés aux habitants de Chio.

— Et la somme se réduisit à soixante mille piastres.

— Cette fois, reprit Colbert, c'est Alger qui paiera.

— Est-ce du Quesne qui conduira la flotte ?

— Je l'espère ; mais je lui adjoint un aide.

— Oui.

— Oh ! il s'agit d'un inconnu ; cependant si modeste que soit aujourd'hui le nom de ce jeune homme je ne serais point surpris qu'il le rendit célèbre.

— Qui te l'as recommandé ?

— Vauban.

— Quand doit-il venir ?

— Ma porte était ce matin fermée pour tous, hors pour lui.

Dois-je te quitter ?

— Pourquoi ? Deux appréciations valent mieux qu'une, et il s'agit pour moi de juger un homme. D'après ce que m'a écrit Vauban il

s'agit tout simplement d'un inventeur de génie.

Peut-être d'Aunoy allait-il répondre, mais au même instant la porte s'ouvrit devant un homme d'environ vingt-cinq ans. L'exiguïté de sa taille, la délicatesse de ses traits le faisaient même paraître plus jeune. Il salua le ministre avec un respect sous lequel on devinait l'aisance de l'homme du monde. Son costume annonçait le bon goût ; il le portait avec grâce. S'il n'était point gentilhomme, il ne devait du moins avoir fréquenté que la bonne compagnie.

L'accueil de Colbert fut encourageant.

— M. de Vauban vous recommande chaleureusement à moi, dit-il.

Il affirme, que dans les circonstances présentes, vous êtes à même de rendre d'importants services à l'État.

— Je ferai de mon mieux pour contribuer à la grandeur de mon pays, et légitimer la protection de M. de Vauban.

— Parlez-moi donc de l'objet pour lequel vous souhaitez d'abord d'être reçu par moi, ensuite une audience de Sa Majesté... Ou plutôt, d'abord, entretenez-moi de vous-même. Avant de connaître l'œuvre, il est utile de juger l'inventeur.

— Soit ! monsieur le ministre, répondit le jeune homme en s'inclinant. Vous avez raison. Avant de savoir s'il est digne de protection, il faut comprendre un homme. Je suis Béarnais d'origine ; mon père possédait peut de bien et un grand nombre d'enfants. Un heureux hasard me fit trouver sur le chemin de M. Colbert du Touron, intendant de Rochefort. Il parut touché de mon désir d'apprendre, de mon zèle pour tout ce qui pouvait m'aider à sortir de mon humble situation, et me promit de s'occuper de moi. Ne croyez point que je fusse assez lâche pour rougir de notre pauvreté relative. Non ! Je sentais seulement s'agiter en moi des aspirations vers la science. Je me croyais attiré ailleurs et plus haut. Je travaillais jour et nuit pour m'instruire. M. Colbert du Touron tint sa parole. Il me demanda à mon père et me prit chez lui. Ce fut une adoption réelle et je connus dans cette famille tout ce que la bonté, la tendresse prodiguent de meilleur. Je n'eus pas seulement un bon père dans mon bienfaiteur, ses deux filles cadettes la princesse de Carpdégue et la marquise de Brabançon me traitèrent en frère et m'en donnaient le titre. M. de Gamion m'appelait son fils. Oh ! l'heureuse vie ! Une vie d'études sérieuses, d'amitiés admirables, de tendresses profondes ! Comment n'aurais-je point accompli des prodiges pour reconnaître les bontés dont on me comblait. Lorsque M. Colbert du Touron me crut capable de rendre quelques services, il me recommanda à M. de Signelay grâce à qui j'obtins une place auprès de M. le duc de Vermandois, amiral de France. Enfin j'ai le bonheur d'être attaché à M. de Vauban que je suivis en Flandre. J'assistai au siège de Philipsbourg, je puis dire sans orgueil que j'y fis mon devoir.

— La correspondance de M. de Vauban en fait foi, répondit le ministre.

— Sa dernière faveur est de m'accréditer auprès de vous, mon seigneur.

— Et votre invention ? demanda le ministre. Je sais maintenant que vous aimez passionnément l'étude : que la dignité de votre caractère égale votre capacité. Mais Vauban

garde le secret sur les moyen que vous voulez offrir au roi pour venir à bout d'Alger et de son Pacha.

— Monsieur le ministre, répondit Bernard Renaud, j'ai inventé des bombes qui lancées par les vaisseaux du Roi contre la ville, détruiraient en quelques heures et le palais de Baba-Hassen, et les mosquées et les quartiers riches de ce nid de pirates. Où les boulets ne parviennent pas mes bombes arrivent. Elles sèment à la fois la mort et l'incendie. En éclatant elles tuent les hommes, brûlent les maisons.

Rien ne tient contre leurs ravages. Les expériences que j'ai multipliées et que je suis prêt à répéter devant vous, sont absolument concluantes. Je sollicite du Roi de me confier des marins à qui j'apprendrai à se servir de ces terribles engins de guerre, et la permission de m'embarquer sur un des navires composant la flotte qui devra mettre le siège devant Alger.

— Si vous faites ce que vous annoncez, dit le ministre, la faveur de Sa Majesté sera sans bornes.

— Il me suffira de l'avoir bien servi, répondit Bernard Renaud.

— Cette audience du roi, dit Colbert, je me charge de la demander. Ou plutôt je vous emmène aujourd'hui même avec moi, à l'heure du Conseil. Qui sait si votre avis n'aura pas une influence sur les résolutions à prendre.

— Passez dans la pièce voisine, vous y trouverez tout ce qui est nécessaire pour dessiner vos bombes. Nous soumettrons le tout au Roi.

Bernard Renaud s'éloigna.

— Qu'en penses-tu ? demanda Colbert à son ami.

— C'est un homme, répondit d'Aunoy ?

— Et, même sous le règne du Roi soleil, ils sont rares, répliqua le ministre.

Une heure après le protégé de Vauban devenu celui de Colbert montait dans le carrosse du ministre pour se rendre à Versailles.

La cour y résidait depuis peu. Louis XIV s'était pris de passion pour ce séjour ; les premiers artistes du temps chargés de rendre le palais digne du monarque qui l'habitait l'avaient remplis de merveilles ; Le Nôtre en avait créé les jardins peuplés de groupes de dieux et déesses, les eaux alimentaient des bassins nombreux ; les fêtes qui s'y donnaient étaient les plus splendides du monde, et Versailles était véritablement devenue la capitale de France.

Au moment où Colbert y arriva, accompagné de Bernard Renaud, Louis XIV venait de réunir dans son cabinet le Conseil de marine ainsi que les généraux de terre.

Le monarque, violemment irrité contre le Pacha d'Alger, considérait la guerre comme inévitable. Il rappela en termes amers les humiliations souffertes par notre pavillon.

— Baba-Hassen est un homme sans honneur et sans humanité ! fit Louis XIV ; au mépris des traités il s'empare de nos navires et fait mes sujets prisonniers. J'aimerais mieux être appelé par la postérité le Père du Peuple, comme Louis XII que d'être surnommé le Grand. Quand je songe aux souffrances de ceux qui ramont sur les galères du Pacha ; quand je compte le nombre de malheureux gémissant au fond de ses cachots, et en appelant à mon sceptre ; quand je me dis que, placés entre l'apostasie et le supplice, des chrétiens renient leur foi, ma patience est à bout, messieurs, et je ne forme qu'un vœu : la guerre ! la guerre !

Colbert et la plupart des chefs applaudirent.

Signelay se leva triste et grave.

—Sire, dit-il, les paroles que vous venez de prononcer sont d'un grand roi et d'un vaillant prince! Cependant quelle que soit votre impatience de vous venger des insolences du Pacha, rappelez-vous les sinistres leçons que vous a léguées l'histoire. Certes, Charles-Quint était un grand capitaine; la flotte qu'il envoya contre Alger était formidable. On eut dit que quelques jours devaient suffire pour anéantir ce repaire d'infidèles! Et cependant la tempête dispersa la flotte, les Algériens massacrerent les Espagnols, et cette victoire ne fit qu'augmenter l'audace des forlans. Certes, je déplore le sort misérable de nos compatriotes prisonniers, mais, jusqu'à ce que nous ayons en main des moyens nouveaux de combat, mon avis est qu'il faut attendre.

—Jamais! répliqua Louis XIV; j'ai dit que la guerre était indispensable pour notre honneur, nous ferons la guerre!

—Nous la ferons, sire, répliqua Colbert, et nous satisferons en même temps la prudence de M. Signelay. La Providence, qui fait tout à son heure, nous envoie justement un homme, un inventeur qui vient de trouver le moyen de me convaincre que, grâce à lui, la destruction d'Alger deviendrait possible.

—Il fallait l'amener à Versailles! dit le roi.

—Sire, il attend le bon plaisir de Votre Majesté.

Louis XIV adressa un signe à Colbert, celui-ci vint prendre Bernard Renaud dans l'antichambre où il attendait.

Au moment où il se trouva en face du roi, Bernard devint pâle, tout son sang afflua au cœur; cependant il se remit vite, et attendit que le monarque l'interrogeât.

—Ainsi, monsieur, demanda le roi, vous avez trouvé contre Alger un système d'attaque supérieur aux moyens employés jusqu'ici.

—Votre Majesté en jugera, si elle daigne me permettre de lui expliquer succinctement les mesures que j'emploierais. Les navires dont jusqu'à ce moment on s'est servi étaient trop grands et trop lourds; j'en ferais construire de plus légers, faciles aux évolutions, plus forts en bois mais dépourvus de ponts, ils auraient simplement un faux pont et un faux tillac à fond de cale. Sur ce faux tillac on établirait une maçonnerie creuse dans laquelle on enfermerait des mortiers.

Ces petits navires, rapides à la marche, s'approcheraient assez pour cribler de bombes la ville qu'il s'agirait de détruire. Je me fais fort d'incendier Alger, grâce à ce système, si Votre Majesté daigne ordonner de construire quelques vaisseaux suivant mes plans, et de former une compagnie de bombardiers chargés d'apprendre la manœuvre des mortiers.

—C'est une utopie! s'écria Signelay; en dépit de la légèreté des vaisseaux, les bombes manqueront leur but.

Louis XIV questionna Colbert du regard.

—Je ne repousse jamais ce que je ne connais pas, répliqua le ministre. M. Renaud a du mérite; Vauban le protège, je le crois digne de la bienveillance de Votre Majesté.

—Eh bien! fit le roi, nous questionnerons à ce sujet M. du Quesne. S'il approuve vos plans, monsieur Renaud, vous aurez droit à l'avenir à la reconnaissance de la France et de votre Roi.

—L'honneur d'avoir mérité les bontés de votre Majesté me suffira, répliqua Bernard.

Son audience était terminée, il regagna l'antichambre, et sans se préoccuper du nombre des gentilshommes qui s'y pressaient, il commença sur des feuilles de papier une série de calculs si absorbants qu'il n'en fut tiré qu'au moment où Colbert lui posa la main sur l'épaule.

—J'espère, lui dit-il que vous vous tenez pour satisfait.

—Que ne vous dois-je pas, monseigneur!

—Rien encore. Ce que vous recueillez aujourd'hui, vous l'avez mérité par votre amour de l'étude, vos progrès constants, votre dévouement infatigable pour tous ceux qui vous ont aidé. Vous rêvez la gloire, vous l'avez. Dieu qui vous fit une taille exigüe, vous dota d'un grand cœur. On vous appelait en riant « Renaud le petit » vous deviendrez Renaud le Bombardier, et votre souvenir se liera à celui de la ruine d'Alger. J'ai foi en vous, Bernard, et M. du Quesne qui s'y connaît en hommes vous comprendra et vous accueillera?

Vous habitez dorénavant mon hôtel, et dès demain vous rédigerez un mémoire destiné à être envoyé à Toulon où se trouve en ce moment M. du Quesne.

Celui-ci se trouvait en possession d'une grande renommée. Fils de ses œuvres, né à Blagny, dans la comté d'Eu, de parents pauvres appartenant à la religion réformée, il comprit vite la nécessité du travail; une noble ambition lui faisait souhaiter la renommée, mais il possédait assez de sagesse pour comprendre que le succès ne couronne que les hommes résolus, prêts à tous les labeurs et à tous les sacrifices. Il devait commencer l'état de marin par ses emplois les plus pénibles. Parti pour Dieppe il ne tarda point à devenir un excellent pilote. Il dut à d'éminents services d'être créé par Louis XIII capitaine de vaisseau. Du Quesne accompagnait Richelieu au siège de la Rochelle. Il épousa Catherine de Bermiers, d'une famille de Bosc, originaire de Montpellier. Très attachée à la religion protestante, lorsque pour la première fois du Quesne lui parla de son désir d'embrasser la religion catholique, Catherine s'emporta. Son mari lui parla longuement non seulement du changement qui s'opérait dans ses idées, mais aussi de la joie que causerait au roi sa conversion.

—Cent diables! répondit Mme du Quesne, il faut simplement lui répondre: Sire, je suis protestant, mais mes actions sont catholiques! Du Quesne suivit les conseils de Louis XIV; celui-ci n'attendait que cette adjuration pour le combler de ses bienfaits. La terre du Boucher, achetée pour lui par Louis XIV fut érigée en marquisat.

Plus tard elle passa dans la famille de Noailles. Du Quesne hâta les préparatifs de la guerre quand il reçut les lettres et les plans de Colbert et de Bernard Renaud.

Le grand homme comprit l'inventeur et l'appela à Toulon. Cinq vaisseaux furent construits par ordre de du Quesne: deux à Dunkerque, et trois au Havre, et tandis que dans ces ports on déployait pour leur achèvement une activité extraordinaire, des Bombardiers s'exerçaient chaque jour sous les ordres de Bernard Renaud.

A peine ces préparatifs de guerre furent-ils commencés, que Baba-Hassen, dont les fustes et les galères ravageaient la Méditerranée en fut instruit. Sa colère ne connut pas de bornes. Rendu confiant par les sinistres succès remportés jadis, il résolut d'accepter la guerre, et voulut même feindre de la déclarer le premier.

Par son ordre le père Vacher, consul de France à Alger, fut amené devant le Pacha.

—Dites au sultan de France, s'écria-t-il, que je romps une paix pesante. Je reprends le droit de guerre et de pillage. Douze vaisseaux vont quitter le port et ravager les côtes de la Provence. S'imaginer-t-il donc m'effrayer? Le Prophète l'emportera encore sur votre Christ.

Avant la fin de la campagne mes cachots seront remplis de prisonniers, et les têtes des rebelles seront accrochées aux murailles de mon palais.

—Nul ne peut empêcher le vent de souffler en tempête et la mer de cabrer ses vagues comme des cavales affolées; mais le sable de la plage l'arrête... Prends garde! Tu cours à la ruine en l'attaquant au Sultan de

France. Tu voudras en vain plus tard te concilier ses bonnes grâces et mériter ton pardon, il sera trop tard. Si tu es prêt à expédier douze navires, sache que des vaisseaux renfermant la mort et l'incendie dans leurs flancs vont prochainement menacer la ville.

Le père Vacher se retira, laissant le Pacha en proie à une si violente colère qu'il s'abstint durant plusieurs jours de visiter Léila et son fils.

XXII

LA MISSION DE RÉGULUS

Durant plusieurs jours une profonde terreur régna dans le palais. On y multiplie les exécutions sommaires; Yacoub le bourreau n'a plus le temps d'essuyer son sabre dégoûtant de sang. On tremble au sérail. L'exaspération de Baba-Hassen grandit, à mesure qu'il se représente les armements terribles préparés contre lui. Pour la première fois il redoute une défaite.

Vainement dans le conseil jure-t-il que la flotte française éprouvera le sort de celle de Charles-Quint, au fond de son cœur la crainte de la défaite le glace d'épouvante. Il se demanda ce qu'il fera si les Français s'emparent d'Alger. Alors il entrevoit confusément et comme en rêve un entassement de meubles rares, de tapis précieux, d'orfèvreries incrustées de gemmes; puis au sommet de cet amoncellement de choses splendides, les femmes du harem liées et bâillonnées, et lui, la torche au poing, allumant le bûcher sur lequel il va se coucher pour mourir.

Et Orphy? A ce souvenir son cœur bat plus fort, il ferme les yeux.

Pourquoi a-t-il mandé le Consul? Pourquoi plein de rage et d'arrogance a-t-il déchiré le traité de paix. Ceux qui se disaient ses amis, flatteurs de ses passions et complices de ses haines, l'ont entraîné... Saisi par le vertige de l'orgueil il roule maintenant vers l'abîme.

La renommée de Du Quesne est parvenue jusqu'à lui; Tourville l'accompagne, Bernard Renaud prépare ses vaisseaux de guerre.

La colère du Pacha grandit sans qu'il trouvât un moyen capable de conjurer le danger.

Dans la crainte de se laisser énerver par les conseils de Léila, il cesse d'aller au harem; mais bientôt le besoin d'embrasser son fils l'y ramène.

Un jour, au moment où il y entrait après une longue absence, il aperçut Jocelyne qui jouait avec l'enfant.

Pour la première fois il éprouva contre elle un sentiment de répulsion: Jocelyne était Française.

En reconnaissant Baba-Hassen, la jeune fille se leva.

—Où allez-vous? demanda le pacha d'une voix brusque.

—Jocelyne le regarda tranquillement.

—C'est aujourd'hui que, grâce à la bonté de votre Hautesse, j'use de l'autorisation de descendre dans les cachots, j'y vais parler de la patrie à ceux dont les bras pient sous le poids des chaînes.

—La plupart de ces prisonniers sont Français, tous sont chrétiens, ennemis de ma race et de mon culte. Toi, ton père, vous êtes aussi contre moi. Ces haines-là passent dans le sang... Oh! je devrais supprimer du même coup ces captifs misérables, décorer de leurs têtes livides les terrasses de mon palais et baigner mes pieds dans leur sang.

Léila se jeta aux pieds de Baba-Hassen.

—Ils sont innocents! dit-elle. Pourquoi accuser Jocelyne et son père? Ne leur dois-tu pas la vie de notre fils. Tous deux sont prêts à te fournir des preuves de leur dévouement... Pas de cruautés, je t'en supplie, il me semble qu'elles retomberaient sur la tête d'Orphy.

Le pacha se promenait avec agitation dans la grande salle. Ses yeux pleins d'éclairs allaient de Léila à Jocelyne. Une pensée soudaine

venait de traverser son esprit, mais il hésitait à la formuler, comme si on avait du conclure de ce qu'il voulait dire que la terreur s'empare de son imagination troublée.

Enfin il s'arrêta brusquement devant Jocelyne.

—Tu me demandes depuis plusieurs années la liberté de l'homme qui devait être ton époux. Je te l'ai refusée, ne voulant pas que ce capitaine du Sultan de France porta de nouveau les armes contre moi. Malgré ses dénégations et les tiennes, je suis certain qu'il occupait un haut rang dans les armées navales. Cette liberté que tu sollicites je consens à lui permettre de le conquérir.

Jocelyne tomba sur les genoux.

—Que doit-il faire? parlez? Je réponds de lui comme de moi-même?

—Je me réserve de le lui apprendre. Descends dans les prisons souterraines... prends ce cachet, mes soldats le connaissent... Que Porçon de la Barbinais soit conduit à mon palais, j'y serai avant lui.

Une joie folle envahit l'âme de Jocelyne. Elle ne se demanda même pas ce que le Pacha d'Alger allait exiger de Pierre. Un seul mot résonnait à son oreille et pénétrait jusqu'à son cœur; il serait possible à Pierre de racheter sa liberté et sa vie. Elle y croyait à peine. Après avoir espéré, attendu si longtemps, elle avait cessé de croire au salut de la Barbinais.

Pierre lui-même ne comptait plus sur sa liberté.

Leurs âmes remplies d'un noble et saint amour s'épuisaient au sein du martyre. Ils ne pensaient plus qu'un mariage deviendrait possible, une fraternité sainte les enveloppait. Souvent durant les visites de Jocelyne, tandis que la jeune fille pleurait le front posé sur les chaînes de son ami, ils songeaient ensemble. Si nous pouvions mourir! Ils s'abîmaient dans les chers souvenirs du passé, et s'étreignaient comme pour un adieu. Au moment où Jocelyne s'éloignait, ou ces blancs vêtements se perdaient dans l'ombre des voûtes, Pierre murmurait: « — Je ne la verrai peut-être plus! » — Elle, brisée, se traînant le long des murailles, le cœur gonflé de sanglots, la gorge aride, s'éloignait en se demandant si elle retrouverait son ami vivant lorsqu'elle redescendrait au fond de cet enfer.

Et subitement, au milieu d'une explosion de haine contre la France, le Pacha parlait de liberté pour Porçon de la Barbinais. Disait-ils vrai?

Quel piège cachaient ses paroles? Un tel homme était-il capable de générosité. N'avait-il point déjà prouvé à Jocelyne et à son père qu'il avait manqué à la parole donnée. A l'heure où Orphy agonissait, il jurait d'accorder la liberté et des biens immenses à qui lui rendrait vivant l'enfant de Léila. Mais lorsque M. de Miniac l'eut sauvé, il refusa de le laisser partir. Sans doute lui et Jocelyne étaient comblés de biens, mais ils ne pouvaient quitter le palais, et la liberté de M. de Miniac ne dépassait pas le droit de se promener dans les jardins.

Jocelyne pouvait, il est vrai, quitter à son gré le sérail, mais Baba-Hassen savait bien qu'elle y reviendrait retenue qu'elle était par amour filial.

Cependant s'il restait une chance de salut, Jocelyne en devait profiter. Serrant dans une de ses mains le cachet du maître, de l'autre relevant ses longs voiles flottants, Jocelyne descendit les escaliers noirs, puis elle pénétra dans les prisons souterraines.

Combien de malheureux en était sortis raidis par la mort, enfouis dans un sac, prêts à être jetés à la mer, car on ne leur accordait point les honneurs de l'inhumation. D'autres comptaient les jours pendant lesquels ils pouvaient entendre la voix de leurs compagnons; ils se taient la vie se retirant d'eux, et se recueillaient au sein d'une lente agonie.

(A Suivre.)

Le MAGASIN ROUGE, fermé depuis Jeudi, S'ouvrira Samedi Matin

Grande Vente à Prix Reduits

PROFITEZ EN TOUS.

NE MANQUEZ PAS D'ALLER VOIR L'IMMENSE ASSORTIMENT DE ---

Marchandises d'Automne
SPÉCIALEMENT LES
TWEEDS ET ETOFFES
A ROBES
Chez **BROSSEAU Frères**

GODFROY GRISÉ
UPTON, QUE.
MOULIN A FARINE
MOULIN A CARDER.
FOULER, PRESSER et RASER

Les pratiques seront servies avec attention et promptitude.
à 1-9-85

Meunier demandé
Un apprenti meunier trouvera de l'emploi permanent et un bon salaire en s'adressant à
F. BARBEAU.
Emilleville,
St. Pie, Que,
1 m.

Hormidas Brunette
FORGERON,
(CI-DEVANT DES ETATS-UNIS)
No. 27, RUE MONDOR
Ancienne place de M. Ls. Clapin.
Ferrage de chevaux. Ferrage de voitures.
Tout ouvrage garanti. Prix modérés.

J. RAICHE
NOTAIRE
ACTON VALE, P. Q.
Et agent pour la vente de plusieurs magnifiques propriétés dans St. Théodore et Wickham. J. A. C.

ON DEMANDE
Un bon ouvrier menuisier trouvera de l'emploi permanent et de bons gages en s'adressant à
H. GABORIAUT, Menuisier,
Acton-Vale.

A Vendre
Une magnifique propriété située dans St-Jean de Wickham, portant le No. 7, sur le 4ème rang, contenant deux cents arpents de terre en superficie, sur le grand chemin, à trois milles de l'Avenir. Il y a au moins 80 arpents en bon état de culture, avec deux bonnes granges de 40 pieds chaque, et une maison confortable, ainsi que du beau bois et beaucoup d'écorce à enlever. Conditions très faciles. S'adresser au notaire soussigné,
J. RAICHE, N. P.,
Acton-Vale, P. Q.
à 7 oct.

NAP. MARTEL

Chapelier et Manchonnier,

A L'ENSEIGNE DE L'OURS BLANC.

No. 64, rue des Capotes
(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe).

ST-HYACINTHE,

IMMENSE ASSORTIMENT

PELLETIERIES!

75 CAPOTS

EN MOUTON DE PERSE,
MOUTON BULGERIEN,
CHAT SAUVAGE ETC.

A BIEN BAS PRIX.

Pardessus en Pelletieries faits sur
mesure à 24 heures d'avis.

TOUT OUVRAGE est GARANTI

Réparations faites avec soin.

Clément Rouleau

COMMERCANT DE

Grains, Farines, Moulee, Son,
GRU, ETC.,

CHARBON,

HUILE DE CHARBON
(EN GROS)Aussi: Cotons a Fromage et
tous articles nécessaires aux Fro-
magers.

5 Rue Laframboise

ST-HYACINTHE.

On paie le plus haut prix pour
Grains de toutes sortes.CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de St-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

Dame Euphémie Barré de la paroisse de
St Michel de Rougemont dit district, épouse
de Jean Baptiste Poirier, cultivateur ci-de-
vant du même lieu et aujourd'hui absent
de cette Province et résidant en lieux incon-
nus.

Demanderesse.

vs

La dit Jean Baptiste Poirier.

Défendeur.

La demanderesse a le dix avril dernier,
institué une action en séparation de corps
et de biens contre le défendeur.

St Hyacinthe 28 août 1888.

FONTAINE & ST-JACQUES.

Avocats de la Demanderesse.

Aux Abonnés

Nous désirons rappeler à nos abonnés
que l'abonnement à La Tribune est paya-
ble d'avance.Un Orgue de salon, valant \$130, prime
offerte, aux abonnés, sera tiré au sort dans
quelques semaines, et bien entendu, ceux
là seulement dont l'abonnement aura été
payé pour un an, auront droit de prendre
part au tirage.

COMMENT SE FERA CE TIRAGE—

Tout le monde sera admis dans la salle où
se fera le tirage. Les absents auront la
même chance que les personnes présentes.
Chaque reçu pour un an d'abonnement porte
un numéro sur l'orgue de salon. Lors du
tirage, tous les coupons de ces reçus por-
tant des numéros correspondants au billets
livrés en même temps que les reçus et cor-
respondant aussi aux coupons portant les
noms et résidences de tels abonnés, seront
remis à deux magistrats qui les placeront
pêle-mêle dans une urne. Une personne
choisie par l'assemblée tirera au hasard,
de l'urne un des billets et en fera connaître
à haute voix le numéro. Après vérification
par les magistrats, ces derniers révéleront au
talons des reçus et donneront immédiate-
ment le nom du gagnant.

Défense d'avancer

Je donne avis que je ne serai responsable
d'aucune dette contractée en mon nom par
qui que ce soit sans mon consentement par
écrit.

GEORGE McCLURE.

St-Hyacinthe, 18 juin 1888.

3m

Terre à vendre

A ACTON

A 15 arpents du village, 70 arpents de
terre cultivable, avec maison, granges pres-
que neuves, l'eau dans la maison, glacière,
etc. Il y a un magnifique verger, et du
bois pour cinq ans.

Conditions faciles. S'adresser à

EDOUARD TESSIER,

2 ins Acton-Vale, Qué



PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 9 août 1888.

Avis est par le présent donné, que conformément aux dispositions
de l'Acte 36 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mis-
es à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la
Couronne, en cette ville, mercredi, le 17 octobre prochain, à 10.30 A. M.,
aux conditions insérées plus bas, savoir :

Agence du Haut Ottawa.

Location No. 7, 1er rang Bloc A. 16 $\frac{1}{2}$ milles carrés

" " 8 " " 16 " "

" " 9 " " 20 $\frac{1}{2}$ " "

" " 11 " " 40 " "

" " 12 " " 37 $\frac{1}{2}$ " "

" " 10, 2e rang " " 50 " "

" " 11 " " 50 " "

" " 12 " " 50 " "

" " 2, 3e rang " " 50 " "

" " 3 " " 50 " "

" " 4 " " 50 " "

" " 5 " " 50 " "

" " 6 " " 50 " "

" " 7 " " 50 " "

" " 8 " " 50 " "

" " 9 " " 50 " "

" " 10, 3e rang " " 50 " "

" " 11 " " 50 " "

" " 12 " " 50 " "

Location No 502, Riv. Coulonge 3 " "

" Arrière, Riv. Gatineau 58 " "

" Ile Calumet 3 $\frac{1}{2}$ " "Total 904 $\frac{1}{2}$

Agence du Bas Ottawa.

Location L Rivière-Rouge 25 milles carrés

" Canton Beresford 6 $\frac{1}{2}$ " "" Canton Chertsey 9 $\frac{1}{2}$ " "

Total 40 5/6

Agence de la Chaudière.

Location Canton Langevin No 2 38 milles carrés

" " No 3 29 " "

Total 67

Agence de Montmagny.

Location Canton de Bellechasse 9 $\frac{1}{2}$ milles carrés.

Agence de St-Maurice.

Location Batiscan No 7 Est 24 milles carrés.

Agence de Rimouski.

Location arrière Rivière Humqui 8 milles carrés

" Nemtaye No 2 48 $\frac{1}{2}$ " "

" arrière Awantjish 38 " "

" Rivière Causapsen No. 1 Nord 6 " "

" Canton Saint-Denis 15 " "

Total 105 $\frac{1}{2}$

Agence du Lac St-Jean.

Location Rivière Petite Péribonka No. 120 25 milles carrés

" Rivière Petite Péribonka No. 121 50 " "

" Rivière Petite Péribonka No. 122 50 " "

" Rivière Petite Péribonka No. 123 50 " "

" Rivière Petite Péribonka No. 124 50 " "

" Rivière Péribonka No. 125 40 " "

" Rivière Péribonka No. 126 42 " "

" Rivière Péribonka No. 127 50 " "

" Rivière Mistassini No. 128 2 " "

" Rivière aux Iroquois No. 129 15 " "

" Rivière Ha! Ha! No. 130 10 " "

" Rivière Shipshaw No. 61 9 " "

" Ouatichouan Est No. 131 12 " "

" Ouatichouan Est No. 132 13 " "

" Ouatichouan Ouest No. 133 13 " "

" Ouatichouan Ouest No. 134 8 $\frac{1}{2}$ " "

" Arrière Ouatichouan Ouest No. 135 16 " "

" Arrière Ouatichouan Ouest No. 136 20 " "

" Lac des Commissaires sud-est No. 137 30 " "

" Arrière lac des Commissaires sud-est No. 138 20 " "

" Lac des Commissaires sud-ouest No. 139 24 " "

" Arrière Lac des Commissaires sud-ouest No. 140 20 " "

" Metabetchouan No. 141 37 " "

" Metabetchouan No. 142 25 " "

" Lac Kiskisui No. 143 18 " "

" Metabetchouan No. 144 40 " "

" Lac Kamamintigongue No. 145 36 " "

" Branche N.-E. de la rivière Ste-Margue-rite No. 146 78 " "

" N.-E. de la rivière Ste-Marguerite No 147 89 " "

" canton Ducreux No. 148 53 $\frac{1}{2}$ " "" canton Duquen No. 149 12 $\frac{1}{2}$ " "

" canton Duquen No. 150 23 " "

" canton Duquen No. 151 23 " "

" rivière Pikauba No. 152 18 $\frac{1}{2}$ " "

" arrière rivière Péribonka est, No. 153 34 " "

" canton Boileau No. 154 32 $\frac{1}{2}$ " "

" canton Boileau No 155 13 " "

" canton L'Allemand No. 156 16 " "

" canton Ferland No 157 4 $\frac{1}{2}$ " "

" canton Ferland No 158 13 " "

Total 1141 $\frac{1}{2}$

Agence Grandville.

Location No 1, 1er rang Est Lac Témiscouata 36 milles carrés

" Canton de Parke No. 1 24 " "

" Canton Raudot 6 $\frac{1}{2}$ " "" canton Demers A 6 $\frac{1}{2}$ " "

" canton Demers B 18 " "

" canton Armand 19 " "

" No 45 Rivière St-François 14 " "

" No 46 Rivière St-François 16 $\frac{1}{2}$ " "

" No 47 Rivière Noire 38 " "

Total 178 5/6

Agence de Bonaventure.

Location Ruisseau Tom Ferguson 16 milles carrés

" Rivière Escuminac 9 " "

" Ruisseau Glen 2 " "

" Ruisseau Marshall 3 $\frac{1}{2}$ " "" Rivière André 4 $\frac{1}{2}$ " "

" Canton de Carleton 1 " "

" Canton de Hope sud 5 " "

" Rivière Nouvelle No 2 50 " "

" Rivière Nouvelle No 3 24 " "

" Rivière Nouvelle Branche ouest 30 " "

" Arrière Rivière Nouvelle ouest 10 " "

" Arrière Rivière Nouvelle Est 16 " "

" Rivière Maun Est 25 " "

" Rivière Maun Ouest 25 " "

220 7/12 " "

Agence du Saguenay.

Location arrière Caillières 18 milles carrés

" Canton Sagard 31 $\frac{1}{2}$ " "

" Nord Est de N.-E. Branche de Rivière Ste-Marguerite 15 " "

" Tadousac Est 5 " "

" Rivière Manitou No 1 Est 30 " "

" Rivière Manitou No 2 Est 30 " "

" Rivière Manitou No 3 Est 30 " "

" Rivière Manitou No 1 Ouest 30 " "

" Rivière Manitou No 2 Ouest 30 " "

" Rivière Manitou No 3 Ouest 30 " "

" Canton Saguenay Est 32 " "

" Rivière Grande Trinité No 1 Est 50 " "

" Rivière Grande Trinité No 2 Est 50 " "

" Rivière Grande Trinité No 1 Ouest 50 " "

" Rivière Grande Trinité No 2 Ouest 50 " "

" Petite Trinité No 1 Est 14 " "

" Petite Trinité No 2 Est 14 " "

" Petite Trinité No 1 Ouest 14 " "

" Petite Trinité No 2 Ouest 14 " "

" Rivière Calumet No 1 Est 25 " "

" Rivière Calumet No 2 Ouest 25 " "

" Canton Lallèche 18 " "

" No 86 Petite Bergeronne Ouest 7 " "

" No 1 Est Petite Bergeronne 4 " "

614 $\frac{1}{2}$ " "

Agence de Gaspé.

Location Baie de Gaspé Sud 11 milles carrés

" Baie de Gaspé Nord 12 $\frac{1}{2}$ " "

" Canton Blencher 9 " "

" Rivière York Nord 3 " "

" do Sud 6 " "

" Sydenham Sud 22 " "

" Canton Rameau 21 $\frac{1}{2}$ " "

" Canton Malbaie Sud 4 " "

" Rivière St-Jean No 1 Sud 12 " "

" Rivière St-Jean No 2 Sud 10 " "

" Rivière St-Jean Nord 14 " "

" Riv. Dartmouth Sud 24 " "

" do Nord 19 $\frac{1}{2}$ " "

" Arrière rivière Dartmouth Nord 32 " "

Total 200 5/12 " "

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les locations ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus
ou moins, seront offertes en vente, à une mise à prix à être déterminée le
jour de la vente.

Ces locations seront adjudgées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année, par mille
carré, devront être payés, dans tous les cas avant l'adjudication finale,
autrement la vente sera nulle et non avenue.Les locations une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des
règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou
qui pourront le devenir plus tard.Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au
département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des
Agents pour ces localités, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire

des Terres de la Couronne

EGIS CHENETTE J. B. BOULAY

Chenette & Boulay

COMMERCANTS DE

GRAINS, FLEUR, MOULÉE, &c

Aussi: INSTRUMENTS AGRICOLES,

PIN, BARDEAUX,

CLABOARDS,

LAIRES, ETC.

(Ancienne place 16 Jos. PAQUETTE)

SAINTE-MADELEINE, QUE.

On paie le plus haut prix pour toutes
espèces de grains.

L. N. TRUDEAU,

DENTISTE,

Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux,
St. Hyacinthe.Dentiers de toutes sortes faits sur com-
mande. Prix modérés.

Dr. P. H. BERNIER

Rue GIRAUD, (EN FACE DE LA CATHÉDRALE)

SAINT-HYACINTHE

Pratiquera la médecine dans toutes ses
branches à la ville et à la campagne, à tout
le jour et de la nuit.En outre, ayant fait une étude spéciale de
l'épilepsie, des maladies de la gorge, des
poumons et de la peau, y compris les chan-
cres, il s'occupera tout spécialement du
traitement de ces différentes affections.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, QUE.
PARAIT LE VENDREDI.

Abonnement (payable d'avance)

Un an..... \$1.00
6 mois..... 50

ANNONCES:

1re insertion..... 10c.
Insertion subs..... 5c.

Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 7 SEPT. 1888.

L'HONNETÉTÉ BLEUE

L'une des plus grandioses blagues, l'une des farces les plus comiques de l'opposition ou de la presse bleue sous le gouvernement Mercier, est et demeurera à coup sûr, l'exhibition d'honnêteté dont elle fait montre à propos de la conversion de la dette publique.

Les Chevaliers des Tanneries etc., etc., prêcher l'honnêteté ! Une gourmandine prêchant sa vertu ! Un voleur se donnant des certificats d'honnêteté ! Et dire que cette presse bleue, l'hypocrite fourbe et menteuse, trouve encore des imbéciles qui la croient. *Asinus asinum ficit.*

Examinons au point de vue du droit, de la justice et de l'économie, cette grave question de la conversion de la dette publique.

1o. Cette conversion est-elle une opération légale ?

Nos adversaires répondent non, parce que, disent-ils, jamais dans ce pays nos gouvernements n'ont eu recours à un tel moyen.

C'est vrai, les gouvernements toriens ont toujours préféré accumuler capital et intérêts, imposer le peuple plutôt que de chercher les moyens de diminuer les intérêts et dégrever les impôts qui écrasent la nation.

Mais si le Canada n'a pas encore eu recours à ce moyen, d'autres pays plus vieux, plus avancés que le nôtre l'ont adopté : entre autres l'Angleterre, la France, la Belgique, les États-Unis.

Voilà pour la question de fait.

Au point de vue légal, la question doit se poser comme suit :

La dette publique est-elle rachetable à la volonté du gouvernement ?

Citons d'abord quelques autorités :

"L'ignorance des principes juridiques, dit Canves (*Economie politique*, vol. 2, p. 621) peut seule expliquer qu'il y ait encore des doutes dans quelques esprits sur la légitimité des conversions des dettes. Dette perpétuelle ne signifie pas dette dont le débiteur est nécessairement tenu à tout jamais ; il est au contraire de principe pour ces sortes de dettes que le débiteur a toujours le droit de se libérer ; elles sont essentiellement rachetables."

"Dès que la conversion est rendue possible, dit Canves (Ch. II p. 623) par le cours des fonds publics, non-seulement elle est dans les droits de l'Etat, mais elle est dans son devoir, car des deux intérêts qui sont alors de présence, celui des rentiers et celui des contribuables, nul doute que ce dernier ne doive être préféré. Le dégrevement profitant à tous, on ne voit pas pourquoi des charges publiques qui peuvent être réduites seraient maintenues dans l'intérêt des rentiers, c'est-à-dire d'une minorité."

"Pour enlever à l'Etat, dit Troplong (*Du Prêt* p. 382) le bénéfice du droit commun, des raisons sérieuses ne seraient pas suffisantes ; il faudrait ce plus, ou le texte d'une loi spéciale ou une convention expresse."

Ainsi, d'après ces autorités, non-seulement c'est le droit des gouvernements d'opérer ces conversions, mais c'est aussi leur devoir lorsque leur situation financière le leur permet.

Mais disent les bleus, se couvrant d'un bonnet d'honnêteté : Les obligations de la province sont payables à termes ; vous ne pouvez forcer le créancier à recevoir son paiement avant échéance, et si vous le faites, vous le volez. Cette idée de vol surtout terrifie cette conscience bleue qui n'a vécu que de larcins et de pil-

lages. Les colons en savent quelque chose.

Il est faux que les obligations de la province soient à termes ; si tel est le cas, cela résulte des clauses et conditions contenues aux statuts qui concernent les différents emprunts.

Qu'ils citent ces clauses en vertu desquelles la province ne peut se libérer avant telle date, telle époque, telle année.

Ils verront au contraire que le terme stipulé est tout en faveur du débiteur et non du créancier ; que de plus, il n'y a pas même de terme fixe, mais un terme tout simplement d'option de la part du gouvernement seul,—trente à quarante ans.

Il nous reste à observer touchant l'effet du terme, qu'étant présumé apposé en faveur du débiteur, le débiteur peut bien se défendre de payer avant l'expiration du terme, mais le créancier ne peut se défendre de recevoir si le débiteur veut payer ; à moins qu'il ne paraisse par les circonstances que le temps du paiement a été convenu en faveur du créancier aussi bien qu'en faveur du débiteur. (Pothier, Baguet, oblig. No. 230.)

Les intérêts payés sur les capitaux empruntés constituent une rente sur l'Etat ; or, toute rente constituée en perpétuel est essentiellement rachetable par le débiteur (C. C. 1789.)

Au point de vue de la justice maintenant, que faut-il penser ?

La conversion de la dette publique est une option offerte par un gouvernement à ses créanciers entre le remboursement de leur créance et une diminution d'intérêt.—Vous me chargez 5 par 100, je trouve à emprunter pour 4,—acceptez 4 ou reprenez vos cent piastres, plus les intérêts accrus à ce jour.

Vous ne pouvez m'opposer le bénéfice du terme ; il n'y en a pas de déterminé, et s'il en est un, il est en ma faveur.

Où est la fraude, le dol, la violence, le vol, l'injustice là ?

Au point de vue économique, la conversion de la dette sauve à la province \$250,000 par année.

C'est précisément cela qui choque les bleus : dégrever la province au lieu de l'endetter, diminuer les impôts au lieu de les augmenter, soulager le peuple au lieu de l'écraser ! Ah ! non, non, les conservateurs bleus-orangistes ne permettront pas cela sans crier, hurler, mentir.

Sir John en braillera jusqu'en Angleterre même.

J. A. C.

LES ENNUIS DU TRONE

Il y a quelques jours nous annoncions dans ce journal combien peu d'amitié, — le mot amour ayant été un terme déplacé,—existait entre les trônes d'Allemagne et d'Angleterre.

Mais la haine tout comme l'amitié, tout comme l'amour tend, avec les circonstances, les ambitions conquies et déçues, à s'élever et s'enfler tout comme la grenouille—jusqu'à ce qu'elle crève : —ce qu'un avenir prochain réserve à cette tête de grenouille qui s'appelle aujourd'hui l'empereur d'Allemagne.

Ce titre qu'il doit à toute autre considération qu'à celle de sa valeur, l'a tellement coiffé, le pauvre garçon, qu'il en est venu jusqu'à mépriser—(au reste, il l'a toujours fait)—sa belle-mère, la grande Reine Victoria, et le grand empire anglais, sa propre mère, l'impératrice Augusta, et son épouse même qu'il malmène fort, paraît-il.

C'est le sort commun des alliances royales ; et pour ne rappeler que celui de Marie, fille de Jacques II, avec le prince d'Orange, —que nous citons dans notre No. précédent,—lequel prince a eu l'amabilité de détrôner son beau-père et de se mettre roi à sa place sous le nom de "Guillaume." Le "Guillaume d'Allemagne" voudrait bien sans doute marcher sur les traces du fondateur de l'ordre des orangistes, mais ce serait, pense-t-il, banal et trop vert. "L'Angleterre ne compte plus parmi les puissances mariti-

mes ou militaires et il ne faut plus y faire attention que si elle n'existait pas."

C'est très cavalier, très leste !! Cela sentirait le renard et les raisins si l'empereur était un renard, mais hélas !

Sa Majesté la Reine Victoria n'aurait pas à son tour machonné à son petit-fils Guillaume : 1o qu'il s'était fort mal comporté à l'égard de sa mère ; 2o qu'il l'avait injuriée ; 3o qu'il avait insulté à la mémoire de son père en courrant aux fêtes de cours étrangères avant même que les fleurs déposées sur sa tombe fussent fanées.

Remontrances de grand-mère qui auraient fort amusé le pieux Guillaume qui a pour son défunt papa et sa grand-maman d'Angleterre toute la tendresse filiale de son royal copain, Guillaume d'Anzgleterre, le père des orangistes.

Non, non, le bonheur n'est pas le partage des grands. Voyez plutôt et dites s'il est une seule tête empanachée d'une couronne, si grosse ou si petite qu'elle soit, —dans toutes les parties du monde,—une seule qui ne soit rongée par mille et mille soucis de toutes sortes ; notre vénérable Reine, sur ses vieux ans, est dévorée de chagrins domestiques ; le Président de la République française est en grippe avec le roi Humbert ; le roi d'Italie perd la carte chaque fois que l'on parle devant lui des gloires de Léon XIII ; de plus il s'empêtre dans le choix des courbettes à faire à Guillaume d'Allemagne ; et son orgueil royal est humilié jusqu'à terre depuis que ses troupes se sont fait tout dernièrement rosser d'importance par les Abyssiniens ; czars, les pachas à trois queues, les sultans, toute la gentie couronnée enfin, chaque jour, chaque nuit, à toute heure, à toute minute, tremble, s'agite, s'alarme, s'épouvante sur son trône, comme si elle recelait un objet volé.

Je ne vois que notre charmant gouverneur qui prend les choses philosophiquement,..... et les pioissons au bout de sa ligne perfide.

Au-dessus de toutes ces puissances, il en est une, cependant, la plus accablée et la plus faible d'entre toutes en apparence, mais pourtant la plus calme, la plus résignée, la plus bienfaisante d'entre toutes,—qui n'a d'autres armes que ses bénédictions et ses bienfaits,—la papauté, représentée par l'immortel Léon XIII.

C'est lui qui a le plus de sujets et les plus fidèles ; c'est le seul potentat du monde qui est aimé, vénéré, respecté par tous les cœurs qu'il gouverne ; —c'est que sa loi est amour, son cri de guerre : "La paix soit avec vous," et son glaive, le pardon.

Il est un homme sur la terre
Un messager du grand ciel bleu
Que les humains nomment "mon Père"
Quand ils veulent approcher Dieu.

C'est des mortels le seul grand homme
Le député du Roi des rois ;
Et le seul qu'ici bas l'on nomme
Ami, père et frère à la fois.

Et cet archevêque de la terre
Get envoyé du ciel si doux
Que les humains nomment leur Père,
Pape Léon Treize, c'est vous.

J. A. C.

Le gouvernement et le conseil
Legislatif

La nomination du Dr Marcell est la douzième que le gouvernement fait au Conseil depuis son avènement au pouvoir.

Hon. MM. Garneau,
Ross,
Gilman,
Pacaud,
Bresse,
Bryson,
Tourville,
Prévost,
Archambault,
Pelletier,
Ward,
Marcell.

La situation actuelle est donc de 12 contre 11.

Si, comme on le croit, l'hon. Starnes donne *fair play* au gouvernement, la situation des partis deviendrait 13 contre 11. Enfin, l'expulsion du Dr Lavallée que l'on est en droit de considérer

comme la conséquence forcée des actes honteux qu'il a commis et qu'a justement condamnés le juge Mathieu, portera la majorité du gouvernement au chiffre suivant :

POUR LE MINISTÈRE	CONTRE
Hon. M. Archambault	DeBoucherville
" " Bresse	DeLabrière
" " Bryson	Dionne
" " Garneau	Dorion
" " Gilman	Hearn
" " Marcell	
" " Pacaud	Larue
" " Pelletier	Lavolette
" " Prévost	Méthot
" " Ross	Ross
" " Starnes	Wool
" " Tourville	
" " Ward	
" " Successeur de M. Lavallée	
14	10

Le gouvernement a la majorité absolue au Conseil.

AB HOC ET AB HAC

Le 25 décembre 1887, la *Mi-nerve* publiait, d'Ottawa, la dépêche suivante :

M. Winter, solliciteur général du gouvernement de Terre-Neuve est ici. Il dit que la question de la Confédération canadienne n'est pas une matière d'un vif intérêt à Terre-Neuve et qu'il en sera ainsi longtemps à moins qu'il surgirait d'autres arguments convaincants pour engager Terre-Neuve à faire partie de la Confédération.

Donc ce n'est pas Terre-Neuve qui pétitionne pour entrer dans la Confédération, mais ce sont bien nos ministres fédéraux qui prient et supplient Terre-Neuve de se jeter dans leurs bras. Il serait intéressant de connaître les autres arguments convaincants que les ministres fédéraux ont fait valoir auprès du gouvernement de Terre-Neuve pour l'engager à rentrer dans le giron de la Confédération. Comment se fait-il que les ministres de Terre-Neuve qui ne voulaient pas de la Confédération en décembre 1887 aient si soudainement et sans motif apparent, changé d'idée, abandonné leur opinion bien arrêtée, et demandent l'admission de leur île dans la Confédération en février 1888, et même avant. Quels arguments convaincants Sir John a-t-il donc fait valoir auprès d'eux ? Aurait-il acheté en bloc le gouvernement de Terre-Neuve ? Aurait-il promis de payer toutes les dettes de l'île et de lui accorder force subventions en outre ?

Oui, vraiment, ils sont intriguants ces arguments convaincants !

Les ministres fédéraux, en vacance ca et là, se sont subitement réunis à la nouvelle du rejet du traité des pêcheries par le Sénat américain.

Pour se donner de la contenance, ils ont répandu le bruit que la question de l'annexion de Terre-Neuve seule les rassemblait. Elle est bonne celle-là ; Terre-Neuve est en danger. Les flots vont-ils submerger l'île sans l'avis préalable du ministère fédéral ? Les américains vont-ils envahir Terre-Neuve à titre de représailles contre le gouvernement canadien, et empêcher ainsi l'annexion de cette île au Dominion ?

Oh ! non, pas cela ; c'est le traité des pêcheries qu'ils ont sur la conscience ; l'on se rappelle qu'à la dernière session, ils demandaient eux et leurs fidèles que le fameux traité fut adopté selon sa teneur afin de ne pas irriter les américains contre nous et d'éviter par nos concessions tout *casus belli* : Aujourd'hui voici M. le président Cleveland qui nous menace de représailles. De quelle nature seront-elles ?

Notre ministre de la guerre avec son grand général Middleton a mis trois jours à s'emparer de Batoche place forte de quatre à cinq cabanes sauvages, gardée et défendue, il est vrai par une cinquantaine de mannequins en paille, et ce souvenir lui donne la fièvre lorsqu'il songe aux représailles des américains.

Pour éviter tout conflit, toute cause de guerre, nos ministres sa-crifient encore quelques-uns sinon tous nos droits de pêche. Ils saisisent aux cheveux tous les

moyens possibles d'apaiser la colère de la république voisine ; ils aimeront mieux acheter la paix, même au prix de l'honneur national que de subir les représailles des voisins. Si les armées du diables s'appellent " légions nos ministres fédéraux, en face d'un danger, même imaginaire (preuve les mannequins de Batoche), s'appellent concessions."

Vous verrez qu'ils trouveront pour les américains comme pour les ministres de Terre-Neuve, "d'autres arguments convain-cants".

O injustice des hommes !

L'on a sifflé le gén. Middleton parce que Riel s'est de lui-même livré à lui, l'on a sifflé M. Caron, le ministre de la milice parce qu'il a fourni de la poudre et des balles aux soldats qui combattaient les mannequins de Batoche, et l'on n'a pas encore sifflé l'hon. M. Chapleau qui a signé l'arrêt de mort de Riel—et dont le frère a été le bourreau.

Ingratitude des hommes !
Allez faire des coups d'éclat maintenant !

LE CHAT.

RUMEURS

Il circule en cette ville une foule de rumeurs au sujet de changements probables dans le cabinet provincial par suite de la nomination du président d'un conseil, conformément à l'Acte passé à la dernière session et de la retraite possible de l'hon. Pierre Garneau, ce qui nécessiterait la nomination de deux nouveaux ministres.

On parle beaucoup de l'entrée de l'hon. M. François Langelier dans le ministère. Nous ne pouvons dissimuler tout le plaisir que nous causerait la réalisation de cette rumeur.

Le caractère irréprochable de M. Langelier, son talent et son habileté reconnus dans la conduite des affaires en feraient sûrement un auxiliaire de haute valeur auprès de l'hon. M. Mercier, et nous espérons voir se confirmer bientôt le bruit qui court. On dit qu'en cas de nomination, M. Langelier prendrait le portefeuille de trésorier provincial.

L'hon. M. Mercier, suivant les mêmes rumeurs, abandonnerait le portefeuille de l'agriculture pour n'avoir à s'occuper que de la direction générale du gouvernement.

Nous avons déjà, au cours de la session, exprimé notre approbation de l'acte ayant pour objet de séparer absolument la présidence du conseil de la direction d'un département. Dans cette nouvelle situation, l'hon. M. Mercier sera plus à même d'exercer son influence sur le rouage général des affaires, il aura ses coudées plus franches, en même temps qu'il s'épargnera la fatigue de la routine départementale.

On dit que l'hon. M. Garneau va donner sa démission. Nous regretterions beaucoup de voir disparaître du gouvernement cette belle figure qui lui faisait honneur.

L'hon. M. Garneau avait depuis longtemps acquis l'estime et les sympathies générales, sympathies que n'avait pu qu'accroître sa conduite si patriotique lors des douloureux événements de 1885. Sa retraite serait vivement ressentie par tous les amis du gouvernement.

La rumeur veut que son successeur probable soit M. L. P. Pelletier, le directeur de la *Justice*. Nous applaudirions de tout cœur à cette nomination. M. L. P. Pelletier vient d'accomplir un acte trop honorable de probité et de loyauté politique pour que tous les amis ne souhaitent de l'en voir dignement récompensé.

L'hon. L. P. Pelletier auquel avait été confié un siège législatif pendant le cours de la session, l'a, une fois la session terminée, remis entre les mains de ceux qui le lui avaient confié en leur laissant la libre disposition.

Du jour au lendemain, sans hésitation, sans murmure, il s'est démis de ce siège dont il était en

somme légitimement maître. C'est un exemple d'honnêteté politique qui fait honneur à M. Pelletier et nous ne saurions trop dire que nous serions très heureux de l'en voir récompenser.

La nomination de M. Champagne comme juge et la démission de M. L. P. Pelletier créent deux vacances au Conseil.

On assure que M. le Dr Marcell prendra la place de M. Champagne.

Voilà encore une nomination que nous saluerions avec la plus grande joie. Avec quelle satisfaction toute la province ne verrait-elle pas l'entrée au Conseil de cette belle figure, de ce patriote des patriotes ! N'est-ce pas là une nomination bien calculée pour réhausser cette institution et lui regagner un peu de la faveur populaire que bien des années de servilisme lui avaient enlevé ?

Enfin on dit que le successeur de M. L. P. Pelletier au conseil serait M. Laroche, député de Dorchester. Cette nomination, prévue depuis longtemps est encore une que nous sommes heureux d'approuver sans limite. M. Laroche a été un ami dévoué du gouvernement, un député utile et patriote. Sa nomination ne serait que justice rendue à ses services et nous serions heureux de la voir se confirmer.

En somme toutes ces rumeurs qui probablement sont bien près de devenir des réalités sont absolument recommandables sous tous les rapports et toutes de nature à augmenter le prestige et l'utilité du gouvernement. Nous espérons que, pour la plupart au moins, elles se feront et nous ne pourrions alors que remercier le gouvernement de ces justes récompenses accordées à des hommes qui en sont entièrement dignes.

La Patrie.

Epidémies en Ohio et en Floride

Une violente épidémie de fièvre typhoïde sévit à Caldwell, Ohio. On affirme qu'il y a eu jusqu'à présent plus de cent cas dont 25 suivis de décès. Une panique s'est emparée de la population et les habitants s'enfuient de la ville en très grand nombre.

La situation est loin de s'améliorer à Jacksonville, Floride. Voici le bulletin officiel pour les dernières 24 heures : Nouveaux cas de fièvre jaune, 34; décès 4; guérisons 3; malades en traitement 98; ce qui donne un total de 154 cas depuis le commencement de l'épidémie, dont 23 suivis de mort. Tous les habitants de la ville qui le peuvent continuent à s'enfuir.

D'un autre côté cependant, le bruit d'après lequel l'épidémie avait fait son apparition à Fernandina est officiellement démenti. L'enquête ouverte par les soins du service fédéral d'hygiène sur la mort de M. Merriwether, dans cette ville a démontré que le défunt avait succombé à la fièvre typhoïde et non à la fièvre jaune.

De plus, il a été constaté que l'état sanitaire de Fernandina était aussi satisfaisant que possible.

Le trafic des décorations en Chine

Oni ! en Chine aussi on trafique des décorations ! Le *Journal de Pékin* publie le résultat d'une enquête qui a eu lieu à propos d'une vente frauduleuse de décorations. Le coupable, un nommé Pao, est un personnage de haut rang, parent du célèbre général du même nom. Le délit a été considéré comme très grave, par suite surtout du cachet officiel donné aux documents accompagnant les décorations. Pao a été condamné à la peine de mort par la décapitation.

Le graveur, qui n'avait pas eu connaissance du caractère criminel de la gravure qu'on lui avait fait faire, a été condamné néanmoins à recevoir cent coups de verge et à quitter le pays pour trois ans. La personne faussement décorée et le fonctionnaire

du gouvernement qui a fourni des renseignements pour faciliter la confection des faux diplômes sont en fuite.

Le trafic des décorations coûte, on le voit, plus cher chez les Célestes qu'en Europe.

LAVOCAT ET SON CLIENT

Si vous voulez avoir un conseil de votre avocat, sur lequel vous pouvez dépendre, commencez par le payer avant de le faire parler. C'est le moyen d'obtenir un conseil désintéressé. Et en voici la logique : c'est l'intérêt de l'avocat de faire un procès à tort ou à raison ; mais en le payant pour avoir son opinion, ce qui n'est que juste puisque son capital a lui c'est son savoir, il vous dira franchement, si votre affaire est bonne ou mauvaise, et si vous devrez procéder ou non.

Il y a quelque temps un habitant se rendit chez un avocat pour le consulter et avoir son opinion, après lui avoir raconté son affaire, il lui demanda ce qu'il en pensait ; l'avocat, un vieux bonhomme qui avait appris qu'il fallait prendre soin de ses intérêts aussi bien que de ceux de son client, a exigé le paiement de vingt piastres avant de donner son opinion ; les vingt piastres payées et empochées, l'avocat avec beaucoup de calme et de suavité lui dit que son affaire était mauvaise et qu'il la perdrait s'il la mettait en cour. Sur ce, furieux d'avoir payé vingt piastres pour une opinion si contraire à sa manière de voir, l'habitant se rend chez un autre avocat auquel il raconte son histoire, et demande son opinion, sans le payer bien entendu, ce second avocat, trouve l'affaire excellente, assure de la gagner, et en prend charge moyennant cent piastres d'honoraires payables après la décision de l'affaire. L'affaire est mise en cour, elle se plaide et bref, enfonce mon homme pour les frais et les cent piastres. Croyez nous, payez votre avocat avant de prendre son opinion et vous vous en trouverez mieux et lui il ne s'en trouvera pas plus mal.

UN VIEUX QUI CONNAIT LA CUIRE.

Une singulière série de malheurs

On signale de Stenbenville (Ohio) une singulière série de malheurs dont le résultat a été l'annéantissement de toute une famille dans l'espace de quelques heures.

George Owens, un honnête fermier du voisinage de Stenbenville était occupé à creuser un puits avec son fils. Or tandis que le fils travaillait au fond du puits qui avait déjà une certaine profondeur, le père se tenait à l'orifice, enlevait le gravier et la terre au moyen d'un grand seau et d'une poulie. Mais tout à coup le câble auquel était attaché le seau s'est rompu, et le seau tout rempli de gravier, est tombé sur la tête du malheureux jeune homme qui a été mortellement blessé. On est allé demander secours dans le voisinage en toute hâte, et M. Owens s'est fait descendre au fond du puits pour en retirer son fils. Celui-ci avait perdu l'usage de ses sens ; il avait la tête broyée et les deux épaules brisées, mais il respirait encore.

Le blessé a été hissé à l'orifice du puits, au moyen d'un câble, que son père lui avait passé autour du corps. Le père s'est fait remonter ensuite de la même façon ; mais au moment même où il allait atteindre l'orifice, le câble s'est rompu de nouveau. Le vieillard est tombé au fond du puits et s'est tué sur le coup dans sa chute. Avant même qu'on ait pu remonter le corps du père, le fils a rendu le dernier soupir sans avoir repris un seul instant l'usage de ses sens. Les cadavres affreusement mutilés du père et du fils ont été transportés en même temps à leur maison, et Mme Owens a été tellement affectée par le double malheur qui venait de la frapper, qu'elle est morte littéralement de chagrin quelques heures plus tard.

La grêle à Saint Justin

Une tempête des plus dévastatrices est venue fondre sur cette paroisse dimanche dernier, vers 3 heures p. m. Quelques instants avant que l'ouragan se déchainât, l'obscurité devint si grande que les fidèles, réunis à l'église pour le chant des vêpres, ne pouvaient plus suivre les prières qu'à la lumière des cierges. A la sortie de l'église, le nord et le nord-ouest étaient chargés d'épais nuages se donnant la course les uns aux autres en produisant sans interruption des éclairs et des coups de tonnerre. Un bruit semblable à celui que produit une énorme chute dans un temps calme se fit entendre du côté de la montagne. Les arbres commençaient à se plier et à se tordre sous la rage du vent, puis, la grêle à tomber comme des balles sur les toits.

Dix minutes après, la moisson était à peu près entièrement détruite et la paroisse de Saint Justin, d'après des calculs qui ne sont certainement pas exagérés, avait perdu pour au delà \$30,000.

Le rang de l'église et le village ont été particulièrement éprouvés. A l'église, 160 vitres cassées ; chez M. St-Cyr, 80 ; chez M. Clément et M. Baril, à peu près autant, etc. Plusieurs bâtiments ont été renversés ou endommagés ; les jardins et les parterres sont dévastés ; les grains sont criblés, bûchés et l'on se demande s'ils valent la peine d'être fauchés pour le seul fourrage.

Les vieillards de l'endroit affirment n'avoir jamais vu pareil désastre.

Pour la plupart la récolte est faite et les granges et les greniers sont vides.

Malgré le printemps tardif et la sécheresse de l'été les grains promettaient beaucoup.

La Propriété Immobilière à St-Hyacinthe

Liste des propriétaires dont les immeubles sont évalués à \$2,000 ou plus :

Authier Philias	\$ 2,000
Bedard Vve J B	3,000
Beaulac Joseph	2,300
Bernard Octave	5,250
Brodeur Joseph	10,500
Bernier M E	7,200
Beaudry Léonard	7,000
Bertrand Henry	6,000
Brousseau Jean B	10,400
Belanger Louis	2,350
Benoit Dr L V	2,000
Beauregard Azarie	5,000
Bourgeois Dame Samuel	8,000
Bernier Napoléon	2,650
Boivin A E et al	8,500
Benoit Alfred	2,700
Bertrand F X	2,500
Bernier Narcisse	2,500
Boisseau F X A	2,000
Brodeur Eusèbe	5,000
Brousseau Louis	2,600
Bois Pierre	2,200
Blondin Adrien	3,000
Beauvais Joseph	2,500
Burnet F G	2,500
Bourbonnière Jacques	2,400
Brodeur Olivier	4,200
Banque Jacques Cartier	5,000
Boas Feodor	14,500
Bouchard Vve J B	3,300
Chalifoux H T	2,500
Chalifoux Olivier	4,200
Chalifoux Olivier et fils	4,000
Chabotte Dame Modeste	3,250
Cie de l'Aqueduc	4,000
Clapin Louis	2,000
Choquet Alexandre	5,600
Choquet Louis Alfred	4,500
Choquet Dame L A	3,500
Commission des Ecoles	23,500
Côté Georges	9,000
Caouette Adélard	3,000
Côté Louis	13,000
Côté J Bte	2,500
Chartier Joseph	2,500
Choquette Hermidas	6,500
Chagnon Joseph	2,500
Corporation de St-Hyacinthe	48,000
Corporation Episcopale	115,000
Dominicains Révds Pères	10,000
Dufresne A B	4,300
Demontigny Charles	2,300
Dessaulles G C	10,833
Després succession E L R C	4,500
De Labrière P B	2,500
Dion Alexis	4,000
Dufort E B	13,500
Deschênes Robert	2,000
Dussault Hyac.	2,800
Denis Alphonse	7,000
Daigneault Godfrond	2,000
Dillet Joseph	4,400
Dumaine Désiré	2,000
Duclos & Payan	15,300
Desmarais Joseph	2,000
Duclos S T	2,500
Duchesneau Naz	2,000

Desautels J C	2,400
Dion J O	3,600
Desmarais O	2,800
De Labrière P B	6,700
Frédéric Prosper Dr	7,300
Fréchette Isaïe	3,500
Fabrique de Notre-Dame	25,000
Gamache Olivier	3,050
Gervais Rémi	6,000
Germain J-Bte	3,500
Gendron Alexandre	2,500
Compagnie du Grand Tronc	25,500
Gladu Louis	3,100
Guertin J O	2,500
Gervais F	9,000
Gendron P O Ptre	2,000
Gouvernement Provincial	55,000
Kirkland Chs H	2,500
La Cie Manufacturière	30,500
Larivière Joseph	2,200
Larivière Dlle Aurélie	2,500
Larivière Augustin	2,800
La Cie du Granite Mills	12,000
Lamoureux Henry	2,000
Laframboise Jules	2,000
Langelier Isaac	5,500
Leduc Joseph	3,600
Lapierre William	2,000
Lapierre Charles	6,000
La Banque de St-Hyacinthe	8,000
Lajoie Ed. et al	6,000
Lajoie Pierre	2,300
Laline Jean-Bte	6,000
Laurence Augustin	2,000
Lodoux Chs	3,500
La Congrég. Presbytérienne	6,000
L'Eglise Anglicane	2,400
Langelier Henri	3,400
La Compagnie du Gaz	4,000
Lamothe Dame Jules	2,700
Leclerc Frs	2,200
Ménard Alfred	3,000
Morison L F	15,083
Monast Dame F	9,000
Moison Célestin	3,000
Monet Francis et al	12,000
Morin L Paul	11,700
Mathieu Edouard	3,000
Ménard Meril	6,000
Maynard A S	4,000
Miclet Joseph	2,000
Moseley E F	6,000
Milhoit Siméon	5,950
Morin Eusèbe	31,000
Morin Ed. succ.	3,500
Morin F X	4,000
Morin Joseph	2,200
Mailhot Louis	2,100
Nault Joseph	6,300
Nelson Albert	2,000
Phaneuf Zephirin	2,000
Poulin Joseph	6,500
Pagnuelo & Frère	9,000
Perreault J E	4,000
Payan Paul F	4,500
Pagnuelo Cléophas	3,000
Paquette & Godbout	4,250
Profontaine Dame Césaire	4,200
Pont de la Société	2,500
Poitras Frank H	2,300
Palardy Louis	3,000
Précieux Sang	10,000
Richer Euclide H	6,000
Robitaille Vve P L	2,500
Rouleau Clément	2,200
Roy Joseph	3,600
Reeves Emery	9,000
Richer J-Bte	2,000
Renard François	2,650
Raymond Noé	12,200
Sœurs de la Présentation	124,000
St-Germain Dr J. H. L.	11,500
St-Jacques Eugène	6,000
St-Jacques Romuald	2,500
Simard Augustin	2,000
Sauvageau J. J. E.	4,750
Sicotte Vve L V.	6,000
St-Jean Théodule	2,000
Sœurs St-Joseph	4,000
Sœurs de l'Hôtel Dieu	104,700
St-Jacques Chs	2,650
Séminaire de St-Hyacinthe	159,300
Swan & James	4,000
St-Jacques Maurice	3,000
St-Germain Dame H.	2,500
Taché Dame Vve Louis	2,800
Trudeau Louis	4,000
Tellier Louis	4,000
Tureot Dame Magloire	5,000
Theriot Vve F X	2,500
Unwin William	5,800
Yvon J-Bte	2,100

Le jeu de Billard

No s trouvons dans un journal français de curieux détails sur le jeu de billard :

Joueurs de billard, savez-vous que Charles IX était le meilleur joueur de son temps ? Il est vrai qu'il était à peu près le seul, qu'il n'y avait qu'un billard dans tout le royaume de France, et qu'il faisait partie du mobilier de la couronne.

Louis XIV fut un joueur enragé, quoiqu'il fût d'une maladresse extrême. Son professeur Chamillard y perdit son latin. Le roi resta une *mazette*. Le billard du grand roi était énorme. Il était de marbre avec les bandes sèches. On jouait là-dessus avec un attirail compliqué dont l'énumération exigerait une colonne de ce journal.

Les Procédés ont été inventés par Chamillard.

Mingo a trouvé le premier cet effet inconnu avant lui qu'on

nomme l'effet *rétrograde* ou *rétro-fuge*.

Sauret inventa l'effet à *droite* et à *gauche*.

Un géomètre célèbre, Poisson, a étudié la théorie des *effets*, qui pour être bien comprise, exige de profondes connaissances mathématiques.—Ce qui ne veut pas dire qu'il soit nécessaire d'être fort mathématicien pour bien caramboler.

Paysan créa la *série*. Ce jour-là le jeu fut complet : il était arrivé au point de perfection où il est maintenant. Berger n'avait plus qu'à paraître.

En 1749 il y avait 20 billards à Paris. En 1793 on en comptait 200. En 1815 le nombre s'élevait à 1,800. Maintenant on ne les compte plus. Certains cafés en possèdent 24. Il n'est presque pas de bourgade en France où on ne trouve au moins un billard.

Six jours de tortures

Un nommé O. Lee, parti à pied le 10 août de Breckenridge (Colorado) pour Silver Plume, dans les montagnes Rocheuses, a été victime d'un terrible accident.

Pour se rendre à Silver Plume, M. Lee devait traverser le col appelé Argentine Pass. Arrivé au sommet du col à la tombée de la nuit, M. Lee s'est trompé de route à un endroit des plus dangereux, et suivant un sentier abandonné depuis longtemps, il a essayé de traverser un ravin sur un pont brisé. Ayant fait un faux pas, le malheureux voyageur a été précipité au fond d'un ravin rocaillieux, ayant environ vingt cinq pieds de profondeur. Dans sa chute M. Lee s'est fracturé un bras et s'est cassé les deux jambes, chacune à deux endroits différents. Le blessé, se trouvant ainsi dans l'impossibilité de bouger, est resté six jours au fond de ce ravin, n'ayant rien à manger ni à boire et exposé à de violents orages très fréquents en cette saison, et particulièrement ce mois-ci dans ces montagnes désertes.

Cet infortuné avait crié et prié en vain ; personne n'était passé par là, et c'est le sixième jour seulement après l'accident, que M. Lee a été trouvé dans cette terrible situation par un autre voyageur qui s'était hasardé à traverser le col. Le blessé avait encore toute sa connaissance ; mais il pouvait à peine parler, car sa gorge et sa langue étaient enflées. Après lui avoir donné quelques gouttes d'eau à boire, le voyageur a dû aller à quinze milles de distance pour trouver des secours. Lorsqu'il est retourné auprès du blessé, celui-ci avait perdu l'usage de ses sens et M. Lee est mort quelques instant après pendant qu'on le transportait au village le plus proche.

Chemin de fer Montréal et Lac Maskinongé

PROGRÈS DES TRAVAUX

Environ cent trente hommes travaillent actuellement à la construction du chemin de fer de Montréal et lac Maskinongé. La ligne est rendue au Pont Pelletier à quatre milles de Saint Gabriel de Brandon. On construit à cet endroit un pont en bois de 500 pieds de longueur et 60 pieds de hauteur. Huit milles de la voie ferrée ont déjà été complétés et ont reçu la première couche de ballast. M. W. Phillips, l'ingénieur en chef des travaux, dit que les trains pourront circuler sur la nouvelle ligne vers le vingt septembre.

Engins et Bouilloires

E. LEONARD & Sons

Depuis 3 forces jusqu'à 100

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Conditions de paiement faciles.

SPECIALITÉ—d'Engins et Bouilloires pour Fromageries, Imprimeries, Factories, etc.

N.B.—On peut voir un des Engins ci dessus en opération à l'Imprimerie de "La Tribune".

NOTES POLITIQUES

M. L. P. Pelletier dément dans la *Justice* qu'il ait donné sa démission de Conseiller Législatif et que M. Larochelle lui ait succédé.

L'hon. M. Mercier a été officiellement informé que la mesure passée par la législature relativement aux biens des Jésuites a été ratifiée par la cour romaine.

Une dépêche d'Ottawa à la *Minerve* annonce que la loi Mercier abolissant la Cour de Circuit du district de Montréal et la remplaçant par une Cour de Magistrats, a été désavouée par le gouvernement fédéral.

Il est rumeur que M. Langelier entre dans le ministère comme ministre des Terres de la Couronne. M. Duhamel remplacerait aux Travaux Publics, M. Garneau qui donnerait sa démission. M. Langelier se présenterait dans Québec-Centre et M. Rinfret deviendrait conseiller législatif.

« Comment, dit l'Electeur, la conversion de la dette pourrait-elle affecter le crédit provincial puisqu'elle ne doit et ne peut s'opérer que lorsque la province aura trouvé à emprunter à taux réduits un montant équivalent ? Quand le gouverneur aura en mains la promesse de toucher ses 22 millions à 3½ ou 4 p. c. et qu'il pourra ainsi racheter au pair ses obligations actuelles portant 5 p. c., il se moquera avec raison, n'est-ce pas ? de ces jérémiades sur la ruine du crédit public. Or, l'on sait qu'il est déjà en possession d'offres de maisons de banque pour presque tout le montant de la dette fondée actuelle. »

L'exposition de Sherbrooke

Sherbrooke, 4.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers a été reçu avec le plus grand enthousiasme, à son arrivée ici hier soir.

A sept heures, le maire, les membres du conseil municipal, Sa Grandeur Mgr Racine, accompagnés de plusieurs membres du clergé, M. Hall, M. P., M. Ives, M. P., et une foule considérable de citoyens se rendirent à la gare où le train arriva à 8.40 heures.

En descendant du wagon, Son Honneur fut salué par les acclamations de la foule en même temps que les fanfares qui s'étaient rendus sur les lieux faisaient entendre le *God save the Queen*. Une adresse lui fut présentée et après qu'il y eut répondu, le lieutenant-gouverneur fut conduit à la résidence du juge Brooks, dont il sera l'hôte pendant son séjour ici.

La ville était toute illuminée et la démonstration faite en l'honneur du lieutenant-gouverneur a été des plus grandioses.

Aujourd'hui, Son honneur a présidé à l'ouverture de l'exposition, qui sera un succès sous tous les rapports.

Il y a un grand nombre d'étrangers en ville.

CONSEIL-DE-VILLE.

Séance du 31 août 1888.

Présents : Son Honneur le maire George Casimir Dessaulles, MM. les conseillers Boivin Ducloux, Morin, Nault, Chenette, Mathieu, Richer et Rouleau.

La minute des procès de la dernière séance est lue et approuvée.

Une requête de Mrs. Frs. Coté, quartier No 5 est demandant diminution de taxes est accordée.

Une requête de M. Dion demandant que les noms de plusieurs personnes occupants ou locataires dans le quartier No 5 soient inscrits au rôle d'évaluation.

M. Chenette appuie la requête de M. Dion et dit qu'il est juste que ces contribuables, soient portés au rôle, puis qu'ils ont été omis par la personne chargée de faire ce rôle. M. Noé Raymond demande la permission de dire quelques mots. Il appuie la requête de M. Dion et espère que le conseil fera justice en

faisant entrer sur la liste les noms des personnes qui ont été oubliées car il ne serait pas raisonnable de défranchir un certain nombre de citoyens d'un quartier qui se trouveraient ainsi à la merci des assessseurs.

Après une longue discussion M. Nault prétend que d'après la charte le conseil ne peut s'occuper de cette question; ces noms ne pourront être entrés au rôle qu'au mois de janvier prochain.

Cette omission ne prive pas ces personnes du droit de voter aux élections municipales.

La requête reste sur la table.

Requête de Mess. L. G. Lalime et autres demandant un canal d'égouts référée au Comité des chemins.

M. E. F. Moseley demande deux traverses rue Girouard une en face de sa tannerie et l'autre en face de sa tannerie et l'autre en face de sa résidence. Référée au comité des chemins.

Le Rev. M. Seylas, ministre presbytérien, demande exemption de taxes. Accordée.

Le Rôle des locataires, fonds de marchandises, etc, sera déposé d'ici à 15 jours au bureau du secrétaire pour l'inspection des intéressés.

Ordre est donné au secrétaire de la corporation de préparer le rôle de perception général du quartier No 5.

On ordonne le paiement des comptes suivants.

MM. Nera, arpenteur \$32, L. Parlard, marchand de bois \$147, I. Gosselin, menuisier \$316, Brousseau frères, marchands \$76,03. A. Beauchamp, vétérinaire 27,50. R. Bernard, maçon 9,25. O. Morin fils, marchands de bois \$346,61. Coderre et Beaunoyer, peintres \$56,33. L. Beaunoyer peintre \$6,34. A. Blondin plombier \$3,73.

Le comité des chemins décide d'aller dès le lendemain fixer l'endroit où devra passer le canal d'égouts des rues St Dominique, Claude, Bourdages et autres.

M. S. T. Ducloux est autorisé à acheter le charbon pour la corporation.

Le conseil permet à M. J. Lavière de faire des réparations à sa propriété, rue Cascades, sans préjudice cependant aux droits de la corporation qui a exproprié une partie du terrain. Et le conseil s'ajourne.

ÇA ET LA

Lord Dufferin quittera Bombay le 14 décembre. Il se rendra directement à Rome où il s'établira en permanence.

On dit que le gouvernement russe a reçu l'assurance formelle que le prince de Bismarck a conseillé à M. Crispien d'user de circonspection dans le différend de Massouah, afin d'éviter un conflit avec la France.

Sir Saul Samuel, agent général de la Nouvelle-Galles du Sud, qui est actuellement à Québec, rapporte que cette lointaine colonie ne veut pas plus de la fédération impériale que le Canada, et que la-bas la majorité est aujourd'hui en faveur du libre-échange.

Cinq cents derviches ont attaqué un fort égyptien près de Wady-Halfa et en ont capturé une partie. Ayant reçu des renforts de la ville, les égyptiens ont réussi à les en expulser après en avoir tué une centaine. Les défenseurs ont perdu 16 hommes tués et 28 blessés.

Le roi Milan refuse de permettre à la reine Nathalie de pénétrer en Serbie pour comparaître devant le consistoire. La *Gazette Officielle* publie un décret interdisant la célébration de l'anniversaire de la naissance de la reine Nathalie. Ce décret est le premier avis officiel de la querelle royale.

Une dépêche de Chicago annonçait que la récolte de blé avait été presque entièrement détruite par la gelée. Des informations ont été prises immédiatement sur une douzaine de points dans le pays et la réponse reçue de chacun d'eux sans exception, c'est que la nouvelle n'avait pas le moindre fondement.

Le mariage du duc d'Aoste ravive les querelles de famille des Bonaparte. Le prince Victor refuse d'assister au mariage de sa sœur si son père est présent. Le père est également décidé à ne pas voir son fils. Le roi Humbert s'efforce de les réconcilier. Il propose au père, qui est un libre-penseur, d'assister au mariage civil, et au prince Victor d'assister à la cérémonie religieuse.

M. L. H. Massue, seigneur de Varennes, ex-député du comté de Richelieu, et président de la société d'agriculture de cette province, partira pour l'Europe mardi prochain, avec sa famille, à bord du SS. *Parisian*. Ce voyage durera tout l'hiver. M. Massue visitera l'Angleterre, l'Irlande, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie. En sa qualité de président du comité d'exposition de la province, il assistera à toutes les expositions qui auront lieu en Europe cet hiver.

Les amis du général Boulanger continuent à lui faire de la réclame. Aussitôt qu'on a su la nouvelle de son départ pour la Suède, quelques personnes ont prétendu que le général s'était dirigé vers l'Allemagne où il devait avoir une entrevue avec le prince de Bismarck. Le *Gil Blas* s'est fait l'écho de ce racontar. Ce journal déclare qu'il ne voit pas pourquoi le général Boulanger n'aurait pas le droit de faire visite au prince de Bismarck, alors que Gambetta n'a pas reculé devant cette démarche.

Son Eminence le cardinal Manning a atteint en juillet dernier sa 80e année. A cette occasion, des catholiques anglais ont ouvert une souscription et recueilli une somme de 12,000 livres sterling qu'ils ont offerte au vénéral prélat pour lui permettre d'éteindre la dernière dette de sa chère cathédrale. Cet élan et cette générosité disent assez la vénération et l'affection dont est entouré le cardinal Manning. Les protestants eux-mêmes ne manquent pas d'être sensibles à l'honneur que les vertus et les talents du prélat catholique font rayonner sur leur patrie.

Nouvelles des Etats-Unis.

BURLINGTON

Une collision a eu lieu sur la voie du Chicago, Burlington et Quincy, 60 m. à l'ouest d'ici. Un train extra allant à l'ouest tamponna un autre train employé à la réparation de la voie. L'engin du train extra et douze wagons furent complètement détruits et la voie considérablement endommagée. Trois des employés furent tués sur le coup et plusieurs autres blessés, mais non gravement.

MADISON, N. J.

Un enfant de sept ans, le jeune Sheldon Scharrf, de Madison (New-Jersey), vient de mourir de la rage après une épouvantable agonie. A la fin du mois dernier, Sheldon, en poursuivant un chien qui s'était introduit dans la cour de la maison où il habitait avec ses parents, avait été légèrement mordu à la lèvre par l'animal acculé dans un coin. Un médecin appelé aussitôt, avait cautérisé la blessure, et l'on n'y pensait plus; Sheldon lui-même n'avait rien perdu de sa gaieté ordinaire, et il continuait à jouer avec ses camarades, quand soudain, lundi soir, il se plaignit d'avoir mal à l'estomac; peu après, il fut pris d'une forte fièvre, suivi bientôt de violentes convulsions. Les médecins n'ont pu que constater la rage à laquelle le pauvre enfant a succombé après de longues et terribles souffrances. Avant d'être abattu, le chien qui avait mordu le jeune Sheldon avait également mordu un petit garçon de Green Village que soigne en ce moment un médecin de Jersey City.

NEW-YORK

On annonce que M. Oswald Ottendorfer a offert gratuitement aux dames du Sacré-Cœur, dont le couvent a été récemment détruit par un incendie, l'usage, pour un an, de sa grande et magnifique propriété sise sur le Western Boulevard, entre la 134e et la 136e rue. Cette offre a été acceptée et le pensionnat sera rouvert à partir du 17 septembre courant dans la propriété de M. Ottendorfer.

NOUVELLES DU CANADA

ARTHABASKA

L'exposition agricole du comté aura lieu ici le 27 septembre courant.

—Le clocher de l'église de St-Norbert d'Arthabaska a été renversé par le vent dimanche dernier.

—La bénédiction de l'église de St-Christophe d'Arthabaska aura lieu le 10 courant. La cérémonie sera présidée par Son Eminence le cardinal Taschereau.

ROXTON FALLS

Samedi soir, un nommé Arcouette se prit de querelle avec un nommé Bonhomme dans un hôtel tenu par Fred. Ledoux. Bonhomme fut frappé à la tête par Arcouette avec une barre de fer et mourut le lendemain.

Arcouette a été arrêté par l'huissier Tarte.

STANSTEAD

On a reçu une dépêche de Stanstead que Chas. J. De Baum, le caissier de la banque National Park avait été arrêté. Il était venu, il y a quelque temps, à Montréal, un homme disant se nommer Frederic Forster et qui prit sa pension dans une maison de l'avenue du Collège McGill. Il échappa plusieurs fois aux détectives américains lancés à ses trousses, qui avaient reconnu De Baum sous ce déguisement, quand enfin, il s'est fait prendre à Stanstead. Les

défaillances de De Baum s'élevaient à \$93,000. La cause de sa chute est sa passion pour le billard.

OTTAWA

Le ministère de l'agriculture continue de recevoir de très bonnes nouvelles du Manitoba et du Nord-Ouest. La récolte est des plus abondantes et n'a jamais eu d'égal dans le passé. Elle l'emporte même sur celle de l'année dernière, qui fut énorme cependant.

TROIS-RIVIÈRES

M. l'abbé Luc Désilets, curé du Cap-de-la-Madeleine, est mort subitement à Trois-Rivières, pendant qu'il était à dîner chez son frère, M. Alfred Désilets, notaire. M. l'abbé Désilets avait passé quelques années à Rome, d'où il était revenu l'été dernier. Pendant son séjour à Rome, le Pape lui avait conféré le titre de Monsigneur. Il était âgé de 56 ans.

FARNHAM

Les contribuables, appelés à voter pour ou contre le bonus de \$20,000 offert à la compagnie du Poëlique pour l'engager à augmenter la capacité de ses usines à Farnham et à faire à Farnham un point de bifurcation, ont rejeté le règlement municipal passé à cet effet. La lutte a été la plus chaude qu'on ait vue encore ici. La charte exige une majorité des deux tiers en valeur pour la ratification de ces règlements. Le bonus a recueilli 65 p. c., et 35 p. c., ont voté contre.

QUÉBEC

La cité de Québec a été mise en émoi, samedi après-midi, par la nouvelle que la Banque Nationale avait été volée au montant de \$8,000 à \$10,000. M. C. Andy, caissier, qui a toujours joui d'une bonne réputation et qui est père de neuf enfants, est disparu de la banque sans avoir obtenu un congé d'absence. Samedi matin, il fit son apparition à la banque comme à l'ordinaire. Il se dit malade et après quelques secondes sortit de l'édifice.

Après une demi-heure d'attente on envoya des détectives pour voir où il était et on examina la caisse. Les détectives ont passé la plus grande partie de la journée à faire des recherches, mais sans succès.

—Un marchand de campagne du nom de Louis Messier, de Kamouraska, a été trouvé mort vendredi soir, vers six heures et un quart, dans sa chambre à l'hôtel Blanchard, Basse-Ville, où il était descendu jeudi.

Jeudi après-midi, le défunt a été vu vers 4 h. 30 m. pour la dernière fois. Il paraissait alors être sous l'influence de liqueurs alcooliques. Quelque temps après il monta à sa chambre où il passa la nuit, et ne se montre pas de la journée vendredi.

Vers six heures, vendredi soir, les employés de l'hôtel commençant à avoir des soupçons, se rendirent à sa chambre, enfoncèrent la porte et se trouvèrent en présence d'un cadavre rigide étendu sur le lit. Le défunt n'avait aucune blessure.

L'enquête tenue samedi par M. le coroner Belleau, a révélé que ce qu'on croyait être une mort subite était beaucoup plus grave, et que le défunt s'était suicidé en absorbant une dose de strychnine qui avait dû le foudroyer instantanément.

Dans la journée de jeudi, M. Messier est allé dans une pharmacie faire remplir une commande pour le Dr Paradis de St-André, qui demandait par écrit de lui expédier par la poste une petite fiole de strychnine.

L'autopsie pratiquée par le Dr Charles Verge, assisté du Dr Gosselin, a démontré que le défunt avait absorbé tout le contenu de la fiole dans du brandy dont on a trouvé une bouteille près du lit, et en conséquence les jurés ont rendu un verdict de « Suicide par la strychnine. »

On attribue ce suicide au découragement qu'aurait causé à M. Messier l'état de ses affaires qui étaient très embarrassées.

Sa famille a été informée de suite du malheur qui vient de l'atteindre.

MONTREAL

Depuis quelque temps, les gens de l'Etat de New-Hampshire constataient avec bonheur la disparition d'une bande de filous dite *Black Cap Gang*, qui était la terreur des américains de toute lignée. On se demandait où ces voleurs étaient rendus; personne ne le savait.

Ils sont à Montréal, et l'un d'eux s'est signalé l'autre soir en dupant de la bonne façon un autre homme nommé William Dryden. Dryden, qui n'est au pays que depuis six semaines était à la recherche d'une situation.

Etant assis le soir dans le parloir de l'hôtel Albion, il vint un homme qui lui demanda s'il pouvait lui enseigner où trouver de l'emploi, auquel il répondit qu'il était lui-même à la recherche d'une occupation. Cet homme était le voleur Campbell alias McClure alias Stanton. Il donna rendez-vous à Dryden au Windsor, promettant de lui trouver une place.

Là, Campbell affecta de donner un billet de \$100 au patron en présence de Dryden, puis se rendit dans une maison de pension de la rue Notre-Dame, où demeurait Dryden.

Rendu sur la rue Notre-Dame, Campbell prétendit qu'il lui manquait une cinquantaine de piastres pour aller retirer ses bagages arrivés d'Europe et pria son camarade de les lui prêter. Dryden lui rendit \$65. Campbell sortit et ne reparut pas.

Dès que Dryden s'aperçut qu'il avait été le dupe d'un voleur, il se mit en frais de recherches. Son bon génie fit qu'il rencontra Campbell sur la rue Craig, vendredi soir vers 10 heures.

En apercevant Campbell, Dryden lui donna la chasse en criant : « au voleur ! arrêtez cet homme ! » Au coin de la rue St-Urbain, le constable McWilliam se mit de la partie et empoigna le voleur, qui fit une vive résistance, mais qui fut obligé de céder devant la force peu commune de McWilliam.

Alors le voleur s'est donné le nom de John McClure.

Dans ses poches on a trouvé \$1,100 en faux billets de banque et \$20,90 en bon argent. Plus tard, le détective Gladu a trouvé dans ses habits une lettre adressée à J. B. Stanton, écuyer, Balmoral hôtel, Montréal; cette lettre est venue de Clinton, N. Y.

NOUVELLES DU DISTRICT

(De nos Correspondants Spéciaux)

ST-PIE

Les classes du Couvent de la Présentation s'ouvriront le 17 septembre courant.

UPTON

Les moulins à Carder, fonder et presser ainsi que le moulin à farine de M. Godf. Grisé vient de subir des améliorations considérables et M. Grisé est en mesure de servir ses pratiques avec tout le soin et la promptitude désirables.

ST-HILAIRE

M. C. Cheval, marchand a vendu son magasin à M. Adelard Labaie pour la somme de \$7,000. M. Cheval a l'intention d'aller s'établir en Oregon.

ST-BARNABÉ

M. Etienne Girouard a été victime dimanche dernier d'un grave accident. Il était à la chasse et voulant tirer, son fusil céla lui arrachant un œil et lui déchirant affreusement le visage.

ACTON VALE

Dimanche dernier, un Rvd. Père Dominicain nous a donné un magnifique sermon sur l'Etablissement du St Rosaire : presque toutes les dames d'Acton Vale se sont enrôlées dans cette noble confrérie ainsi que plusieurs hommes.

—Après la messe M. F. Dupont M. P. a adressé la parole et nous a rendu compte de sa conduite parlementaire; après avoir passé en revue les principales questions qui se sont agitées durant la dernière session il nous a parlé de la réciprocité. Bien entendu chacun a son opinion sur cette question.

—Grâce à l'activité de notre maire M. Chis Rascony les réparations importantes de la Rue Maine sont maintenant terminées et présentent un magnifique coup d'œil.

—La corporation a aussi acheté un beau pont en fer qui sera prêt pour la circulation ces jours-ci. Encore une jolie amélioration dans la même rue.

Esperons que notre vaillant député au local M. Pilon M. P. P. obtiendra du gouvernement quelques cents piastres pour nous venir en aide dans l'achat du pont. C'est juste et légitime qu'Acton ait sa part, nous payons taxes comme les autres comtés du pays au Trésor Provincial. Il nous faudrait maintenant une manufacture.

En avant le progrès.

ST-CÉSARE

Dimanche dernier le 26 août le Rvd. H. D. LeBlanc Prof. de musique au collège de St-Césaire allait dire la messe à Canrobert, à cette occasion la bande de musique du Village a été jouer à la messe comme marque de reconnaissance pour son professeur. A 6 heures, l'orchestre sous la direction de M. Ls Calvi a joué de magnifiques morceaux, il se compose comme suit.

Nap Tessier 1er violon, Almour Leroux 2ème violon, Edmond Leroux 3ème, Ls. Robert clarinet, L. E. Bachand trombone A Favreau C basse.

Après la messe la fanfare a joué à la résidence de M. Flav. L'Etourneau, maire, ce Monsieur a généreusement offert le dîner. Elle a joué ensuite chez différents notables du village. Partout elle a été accueillie avec le plus grand plaisir.

Tous sont revenus enchantés de leur promenade.

—Il est complètement faux que M. L. E. Bachand libraire, ait vendu son magasin pour aller se fixer ailleurs. M. Bachand n'y a pas même songé.

M. Nap. Girard a fait percer un puits artésien de la profondeur de 125 pds. ce n'est qu'après un deuxième essai qu'il réussit à avoir l'eau à sa satisfaction.

—Il est rumeur que M. Ls. Robert commis chez M. Aug. Plamondon, doit partir prochainement pour les Etats de l'Ouest.

—L'on se propose d'organiser un grand piquenique à Chambly dans quelques jours.

—M. Nap Garceau qui a remporté depuis plusieurs années consécutives la médaille d'or au collège de St-Sauveur doit partir mardi le 4 septembre pour sa dernière année de Philosophie.

EN VILLE.

Retraite.—La retraite des curés du diocèse s'est terminée le 29 août dernier.

La retraite des vicaires commence aujourd'hui à l'Évêché.

3 septembre.—Lundi dernier était le douzième anniversaire du grand incendie de St-Hyacinthe.

Retraite des classes.—L'ouverture des classes a eu lieu à l'Académie Girouard lundi dernier, près de 500 petits garçons suivront les classes ce qui est une augmentation considérable sur le nombre d'élèves de l'an dernier.

Noyé.—Dimanche le 26 août, un jeune garçon de 13 ans fils de M. Damien Chaput s'est noyé dans les circonstances suivantes Il était avec quelques petits amis dans un bac s'amusaient le long des quais s'apercevant que le bac s'éloignait du quai il étendit le bras pour s'accrocher de nouveau au quai, mais il perdit l'équilibre et se noya avant qu'on put lui porter secours, son corps n'a été retrouvé que le 27 après midi.

L'Emprunt.—Le règlement passé par le conseil de ville de St-Hyacinthe autorisant l'émission de débiteurs de la ville pour une somme de \$100,000 à 4 1/2 pour cent a été soumis hier, à une assemblée des électeurs municipaux et adopté sans objection.

Quartier No 5.—C'est dans le cours de ce mois que se fera l'élection des conseillers pour le quartier No 5. Quatre candidats sont sur les rangs. Mess. O. Desmarais et H. T. Chaffoux d'un côté et N. Raymond et J. O. Dion de l'autre.—L'effervescence se fait de part et d'autre avec la plus grande activité.

Le pain.—La fleur est augmentée, nos boulangers n'ont pas voulu être en retard et ont augmenté le prix du pain que nous payons maintenant 18 cts.

Inspection.—Le Lt. Col. Lamontagne D. A. G. était en cette ville mardi pour l'inspection des arsenaux.

Pour St-Jean.—M. N. A. Maranda, lieutenant de la Cie No 5 du 5ème Bat. est parti mardi soir pour un cours de 3 mois à l'école militaire de St-Jean.

Course.—Une course intéressante a eu lieu mercredi au Rond Laframboise entre les chevaux de MM. Jos. Lachapelle et Jos. Benoit de St-Hyacinthe et M. Tiffant de St-Ours, pour une bourse de \$150. Beaucoup de monde assistaient à cette course gagnée par le cheval de M. Jos. Lachapelle qui a pris les trois 1/4 de suite. Temps, 2.32.

Bureau de Poste.—On comptera la semaine prochaine toute la matière postale qui passera par le Bureau de poste de cette ville et rapport en sera fait au département des postes, comme la chose se fait en différents temps de l'année. Ce rapport démontrera certainement qu'il se fait un chiffre considérable d'affaires, ici et il serait bien temps qu'on donne à St-Hyacinthe, pour bureau de poste, un local plus convenable que celui qu'il possède.

Juge de Paix.—M. Alph. Richer, de St-Hilaire, est adjoint à la Commission de la Paix.

Exposition.—C'est le 18 septembre courant, que se tiendra, à St-Liboire, l'exposition annuelle du comté de Bagot.

La Chasse.—Le droit de chasser est commencé depuis le 1er septembre.

Musique.—Nos remerciements à MM. Hardy & Violetti, pour l'envoi d'un charmant morceau de musique : *On the Plantation*.

Musique.—M. Léon Ringuette vient d'être engagé comme professeur de musique au Séminaire de cette ville, pour l'année courante.

Naissances.

A St-Hyacinthe le 30 août dernier, Madame Claver Casavant, une fille.

A St-Hyacinthe le 28 août dernier, Madame Napoléon Brunelle, une fille.

A St-Hyacinthe le 31 août, Madame Arthur Bernier, une fille.

Mariages.

En cette ville le 3 septembre, M. Raoul Pierre A. Duperron, à Belle A'phonsine Laperle.

En cette ville, le 4 septembre, M. Geo. Adjour Michaud, à Delle Marie Joïada Bergeron.

Deces.

A St-Dominique, chez son gendre, M. Ant. Casavant, Dame veuve Marie G. Cartier, épouse de feu Abraham Vachon, est décédée le 29 août dernier, à l'âge de 75 ans et 9 mois.

A St-Hyacinthe, le 28 août, M. Arthur Bernier à l'âge de 29 ans.

A St-Hyacinthe, le 31 août, à l'âge de 3 mois Joseph Henri Albani enfant de M. F. Jarret, photographe.

NOTES SPÉCIALES.

Ne commandez nulle part un habillement avant d'avoir vu l'assortiment de Tweeds de O. G. CLEMENT, 109 Rue Cascades.

Grand marché.—Si vous aimez à payer bon marché pour un habillement de qualité supérieure, fait dans le goût le plus nouveau, allez chez O. G. Clement, marchand-tailleur.

Eid Polish.—Est un vernis à chaussure de qualité supérieure. Avec chaque bouteille de 25 cts l'acheteur reçoit une enlève d'argent, chez L. A. Guertin.

Habilllements.—Pour un habillement fait dans les derniers goûts, allez chez O. G. Clement, marchand-tailleur.

Les personnes qui ont besoin d'ouvrier en peinture, décoration, tapisserie, etc. feront bien de s'adresser à MM. Coderre et Bonneret, 19 rue William.

Bottes pour hommes et garçons, 1re qualité, au plus bas prix, chez L. A. Guertin.

Les Semelles en sole crue, vendues par L. A. Guertin, sont un préservatif contre les Rhumatismes, les Crampes et le froid aux pieds. Prix 25 cents la paire.

Chaussures en Kid pour dames et enfants, assortiment complet, au plus bas prix, chez L. A. Guertin.

Valises, sacs de voyage, en grande variété, aux prix les plus réduits, chez L. A. Guertin.

Essayez la nouvelle pantoufle Espadrille la meilleure et la plus durable chez L. A. Guertin.

L. A. Guertin est le seul agent à St-Hyacinthe pour la célèbre pantoufle en corde maille.

Grande réduction d'ici à 30 jours sur les chaussures d'été chez L. A. Guertin.

STRICTEMENT UN SEUL PRIX
GROS ET DÉTAIL.

Il est strictement défendu au commis d'avoir plusieurs prix dans mon magasin; si la chose est arrivée dans le passé, elle ne se renouvellera plus. C'est à la demande du plus grand nombre de mes pratiques que j'ai adopté cette règle. Ainsi mesdames et messieurs si vous n'êtes pas décidés à acheter d'une maison où il n'y a rien qu'un prix, il serait inutile d'aller au magasin de chaussures chez A. DION, car dorénavant il n'y aura qu'un seul et bas prix. M. DION vendra comme par le passé des chaussures de première valeur, et l'assortiment sera encore plus complet. Les grandes réparations faites à son magasin lui permettent de tenir toutes les lignes de chaussures sur une plus grande échelle inutile de vous dire que vous trouverez chez moi le plus grand assortiment de bottines ainsi que soulers des plus nouveaux, des plus élégants et des meilleurs. Une visite vous en convaincra. Toujours en face de la banque St-Hyacinthe.

A DION,
St-Hyacinthe

Courses à St-Pie.

Des courses au trot auront lieu à St-Pie Lundi et Mardi, les 10 et 11 septembre prochain. Il y aura \$500 de bourses.

Courses à Drummondville.

De superbes Courses auront lieu à Drummondville, Mardi et Mercredi les 11 et 12 septembre prochain. Le programme est très attrayant. Il y aura \$1,000 de bourses

Courses à St-Simon.

De grandes courses au Trot auront lieu à St-Simon, lundi et mardi, les 24 et 25 septembre.

JOSEPH LEDUC
FERBLANTIER

Plombier & Couvreur
RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couverture en Ferblanc,
Couvertures en Ardoises,
Couvertures en Tôle galvanisée,
Couvertures en Bardeau Métallique.

Seul agent pour le Bardeau
Métallique.

OUVRAGE GARANTI
PRIX MODÉRÉS.

• A VENDRE

Un emplacement situé sur le bord de la Rivière Yamaska en la paroisse de St-Hyacinthe, au village "Providence," bâti d'une bonne maison et autres constructions conditions faciles.

d'adresser à
F. X. A. BOISSEAU,
5 83 1m Notaire

Pour un habillement fait au
dernier goût, allez chez

O. G. CLEMENT

No. 109, RUE CASCADES

Un tailleur de première classe de Chicago, est prêt à prendre votre mesure pour un habillement NUMERO UN, au Magasin de O. G. CLEMENT, 109, Rue Cascades.

Hardes Faites, Tweeds,

Serges Anglais, Français et Canadiens

A UNE REDUCTION DE

20 0/0 D'ICI AU 15 SEPTEMBRE

Habilllements sur mesure dans les derniers styles. COUPE GARANTIE.

On vous servira mieux qu'à n'importe où — et à bien meilleur marché.

CHEMISES, COLLETS, ETC.

O. G. CLEMENT,

Marchand-Tailleur,

Coin des rues Cascades et Mondor, St-Hyacinthe, 24 août 1888.

Recueil d'Indulgences

Confréries, Prières choisies,
Exercices de piété, etc.

Comprenant : Apostolat de la Prière,
—Le Rosaire,—Le Scapulaire,—
Tiers-Ordre de St-François,—Chem-
min de la Croix, etc.

PRIX - - 10 Cts

Chez L. A. CHOQUET & FRÈRE
ST-HYACINTHE.

Elz. RACETTE

Orfèvre et Mécanicien

No. 10, Rue St-Denis

Le soussigné informe le public de St-Hyacinthe et des paroisses environnantes qu'il vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus une Boutique, où il s'occupera de

REPARATIONS

De toutes sortes, soit dans les
MONTRES, HORLOGES, MACHINES A
Coudre, SERRURES, REVOLVERS,
Fusils et toute espèce de Mécanisme.
On tient constamment toutes sortes de Clefs
SERRURES REPARÉES AVEC SOIN
Affilage de Couteaux, Ciseaux, Etc., Etc.
Tout ordre exécuté avec promptitude
Et à Prix Modérés.

TOUT OUVRAGE est GARANTI
St-Hyacinthe, ELZ. RACETTE,

VOUS TROUVEREZ CHEZ

J. H. MORIN

64, Rue St-Simon

PLACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE

(Ancienne place de J. Leduc)

Le meilleur assortiment de

Poêles de toutes sortes

FOURNAISES.

FERRONNERIES LÉGÈRES,

Vaissaux et Ustensiles de Cuisine

ET FOURNITURE DE MAISON

Canistres à lait,

Chaudières à sucre, etc.

Aussi : Outils de toutes sortes
pour Menuisiers et Charpentiers.

On tient toujours un bon assortiment de

PELLES, FOURCHES

RATEAUX

Et autres instruments d'Agriculture,
J. H. MORIN.

Nouvel Etablissement

O. A. Jacques

Rue Concorde

En face de L'Arpin, ferblantier

ST-HYACINTHE

M. O. A. Jacques vient d'ouvrir à l'adras-
se ci-dessus, un atelier de

Marbrier, Entrepreneur

De toutes sortes d'ouvrages en

MARBRE, PIERRE, GRANIT, &c.,

de toutes couleurs, pour

MAISONS, MONUMENTS,

EPITAPHES, COLONNES,

BENITIERS, POTEAUX, Etc.

Les commandes seront exécutées avec la
plus grande promptitude, et les plans les
plus nouveaux seront procurés gratis par la
maile ou autrement.

Les prix et conditions sont des plus faciles
et une visite est respectueusement sollicitée.

Les entrepreneurs de bâtisses trouveront
à mon atelier tout ce dont ils auront besoin
en fait d'ouvrages en marbre, pierre etc etc.

O. A. JACQUES,

St-Hyacinthe juillet 1888.

M. O. DAVID, FILS

Marchand-Tailleur

No. 61, RUE ST-SIMON, PLACE DU MARCHÉ ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

HARDES FAITES.

DRAPS & TWEEDS Importés d'Europe.

Toujours les patrons les plus nouveaux et les prix les plus bas.

Aussi, Chapeaux, Corps et Caleçons, Chemises, Collets, Sacs de voyage &c

Un Tailleur de première classe est attaché à cet établissement.



C. E. BRODEUR

PLOMBIER, COUVREUR.

No. 29, Rue St. ANTOINE

ST. HYACINTHE, QUE.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR ET A L'EAU CHAUDE

SINKS, TUYAUX A L'EAU ET A GAZ,

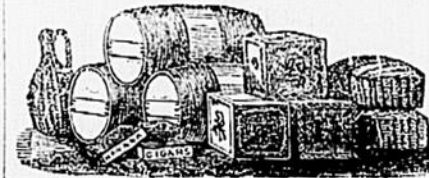
POMPES, ROBINETS, ETC., ETC.

SPECIALITÉ :—Couvertures en Ferblanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle
Galvanisée. Le tout à Prix Modérés. Satisfaction garantie.

L. G. LALIME

Marchand de Marchandises Seches

—HAUTES NOUVEAUTÉS—



Groceries

VINS & LIQUEURS

Faïences et Verreries

Ferronneries, Huiles, Peintures

VITRES, ETC., ETC., ETC.

EN GROS & EN DETAIL

Coin des Rues Bourdages et Cascades, St-Hyacinthe,

Vis-à-vis le Pont Barsalon et la Manufacture de Laine.

LE PLUS HAUT PRIX EST TOUJOURS DONNE POUR
LAINE ET LE TABAC, ETC.

Faisant le commerce de Chapeaux de Paille en Gros les Marchands et les cultivateurs
trouveront toujours à placer leurs CHAPEAUX soit pour ARGENT ou MARCHANDISES
avec plus d'avantages qu'ailleurs.

Toujours en mains les flanelles de a Cie Manufacturière et les
produits du tricot. Bas, Corps et Caleçons. Etc. Etc.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE, —(PRÈS DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR,

GRAINS,

SON,

GRU,

MOULÉE,

ETC., ETC.

EPICERIES,

PROVISIONS,

THÉS, SUCRES,

MELASSES,

GRAISSE.

ETC., ETC.

MARCHANDISES

SECHES,

TAPIS EN LAINE,

TAPESTRY,

COTONS et

INDIENNES à la livre

ETC., ETC.

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29 & 33, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes, Cotons et Indiennes à la livre que nous
recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P 160

JOSEPH BRODEUR.

Coderre & Beaunoyer

PEINTRES



PEINTRES

TAPISSEIERS

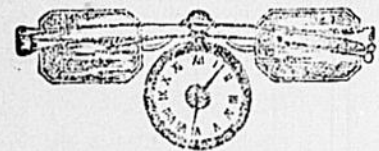
ET DECORATEURS

No. 10, Rue William

St-Hyacinthe, Qué.

Se chargent de la peinture et décoration d'Eglises, Maisons privées (extérieur et intérieur).—Voitures, Enseignes, en Noir, Or ou Couleurs, Etc., à Prix Modérés.

E. LAMARCHE



Horloger & Bijoutier

116 RUE CASCADES

Place du Marché.—St-Hyacinthe.

ASSORTIMENT COMPLET DE

MONTRES

De Manufacture Américaine & Suisse,

HORLOGES, BIJOUX, ETC.

Argenteries des meilleures Maisons Américaines.

Réparations faites avec soin et promptitude

TOUT OUVRAGE GARANTI.

Spécialité : Lunettes en Or, Argent, Nickel et Acier.

Engins et Bouilloires

DE

E. LEONARD & Sons

Depuis 3 forces jusqu'à 100

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Conditions de paiement faciles.

SPECIALITÉ—d'Engins et Bouilloires pour Fromageries, Imprimeries, Factories, etc.

N. B.—On peut voir un des Engins ci-dessus en opération à l'Imprimerie de "La Tribune."

TEINTURERIE

ANGLO — AMERICAINE

DE MONTREAL.

VETEMENTS DE TOUTES SORTES nettoyés, teints et réparés avec soin.

ROBES DE DAMES nettoyées ou teintes sans être défilées.

PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES, réparées et teintes dans n'importe quelle couleur.

EFFETS DE MAISON, tels que Tapis de Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc teints dans les couleurs le plus à la mode.

A. DENIS,

Agent à St-Hyacinthe

N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

ED. LAJOIE

Ferblantier et Marchand de Ferronneries légères,

No. 88, RUE CASCADES

ST-HYACINTHE, QUE.

Toujours en mains Canistres à lait, Chaudières à sucre, Coutellerie, Ustensiles de cuisines, et réparations de toutes sortes.

POELES de toutes sortes, à prix très modérés. Une visite est sollicitée.

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Compagnie Centrale Transatlantique, ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises.

S'adresser à M. A. CONNELL, No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe

COMMERCE

MARCHE DE ST-HYACINTHE

Porc frais, par lb.....	0 08 à 0 10
Lard salé ".....	0 10 à 0 12
Bœuf ".....	0 05 à 0 06
Lard, par 100 lbs.....	5 00 à 7 00
Bœuf ".....	4 00 à 7 00
Mouton, par quartier.....	0 50 à 1 00
Vœuf ".....	0 50 à 1 00
Dindes, par couple.....	1 50 à 2 00
Oies ".....	0 00 à 0 00
Poules ".....	0 20 à 0 30
Poulets ".....	0 30 à 0 40
Canards ".....	0 50 à 1 50
Pigeons ".....	0 00 à 0 00
Pardoux ".....	0 00 à 0 00
Céufs frais par doz.....	0 14 à 0 18
Beurre en tinette, par lb.....	0 18 à 0 20
Beurre frais ".....	0 25 à 0 30
Beurre salé ".....	0 25 à 0 28
Saindoux, par lb.....	0 12 à 0 14
Sucre d'érable, par lb.....	0 10 à 0 12
Sirof, par gallon.....	0 80 à 1 00
Miel, par lb.....	0 10 à 0 12
Oignons, par minot.....	0 90 à 1 00
Fèves ".....	1 50 à 1 75
Patates ".....	0 40 à 0 50
Choux, pièce.....	0 03 à 0 05
Melons.....	0 00 à 0 00
Tabac, par lb.....	0 10 à 0 15
Celeri, la doz.....	0 15 à 0 20
Poin, par 100 bottes.....	5 00 à 7 00
Paille ".....	2 00 à 2 50
Bois franc et sec, la corde.....	5 00 à 6 00
Pommes, au quart.....	2 50 à 3 00
" quart de minot.....	0 25 à 0 30
Peaux de vache, par livre.....	0 05 à 0 06
" de mouton.....	0 40 à 0 50
" de veaux.....	0 60 à 0 70
Laine brute, par lb.....	0 30 à 0 35
" filée ".....	0 65 à 0 75

BOITES D'ALARME

1. Coin des rues Concorde et St-Antoine.
2. Maison des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté & frère.
8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc.
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
12. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
13. Coin des rues Girouard et Désaulniers.
14. Coin des rues Girouard et Després.
15. Bureau du Télégraphe d'Alarme, rue Girouard.

L. E. BACHAND
Libraire - Importateur
ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT
DE
Tapisseries Nouvelles

DANS TOUS LES PRIX

PATRONS ET COULEURS VARIÉS.

Livres Classiques, de Littérature, de Piété et pour distribution de prix.

Papeterie, Imagerie, Articles de Fantaisie, Objets de Piété, Fourniture de Classes et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chronos, Etc., etc, etc

BASILE MASSÉ
Meublier et Bourreur
21 et 23 Rue Cascades
ST-HYACINTHE.

CONSTAMMENT EN MAINS

Meubles de Toutes Sortes
De qualité supérieure—et finis avec le plus grand soin.

Meubles faits sur Commande
RÉPARATIONS FAITES PROMPTEMENT

CERCUEILS !

Cercueils de toutes dimensions toujours en mains et faits à ordre
PRIX MODÉRÉS.

L. V. BENOIT

Medecin Pharmacien
No. 30 Rue St - François,
Place du Marché, St-Hyacinthe.

Pharmacie de 1re Classe

Constamment en mains un assortiment — complet de —

Médecines Patentées
DE TOUTES SORTES
DROGUES, SAVONS

Parfums, Teintures, Articles de Toilette, Etc.

Aussi : Les célèbres Lunettes de LAZARUS.

Le Dr. Benoit, pratique à la ville et à la campagne, et sera visible à sa Pharmacie de 7 hrs. A. M. à 9 hrs P. M. et la nuit à sa résidence Rue Girouard, ancienne résidence de M. E. BERNIER, Ecr.

Courrier de la Mode

Les yeux sont charmés par les teintes douces sur lesquelles ils se reposent. Soies changeantes, mousselines impalpables, batistes légères, foulards indiens à fines rayures et boutons de rose pompadour jetés sur fonds blancs, écus, roses, bleutés; voilà le dernier mot de la mode en cette saison où il n'est question que de robes de casino, de plage et de campagne. Aussi les vent-on de mille façons nouvelles, originales et charmantes. Ces façons sont très simples, cependant, mais quelle grâce, quelle élégance dans cette aimable simplicité ! Jupes droites, à plis, ou bien badinées, ou bien montées avec douze à quinze rangs de fonceés autour de la taille, voilà ce qui se fait de plus nouveau.

La robe unie ayant fait avec succès son premier pas, elle se trouve acquise à l'habitude, et maintenant la draperie, semble l'élément de toute combinaison de costume.

Les corsages seuls, admettent la fantaisie la plus grande, la variété la plus extrême dans la coupe, les étoffes et les garnitures. Tous, très ajustés du dos et des côtés, ils sont ouverts sur des flechus brodés se croisant à la "récamier" sur des flots de gaze, de linon, de dentelles aux nuances les plus douces. Des rubans, des galons d'or ajouré, les garnissent encore.

La soie changeante se fait surtout en redingote toute unie, tombant aussi bas que la sous-jupe dont on ne voit que le lé de devant. Cette simplicité est fort économique. Le tablier que l'on aperçoit devant, sous la redingote, se garnit de volants de dentelle, choix de soie découpée, volants déchiquetés en longues dents pointues. Le corsage s'ouvre sur un plastron en tulle; les manches se terminent par un jabot de dentelle.

Les corsages enroisés ehale, retenus par la haute ceinture en moire ou par le corselet en velours, font valoir à merveille la taille mince d'une jeune femme.

Voici deux modèles de corsages que nous avons relevés.

Le premier est aux devants amples, prenant de l'épaule, et retenu à la taille par trois plis serrés s'ouvrant sur un plastron brodé de perles.

Le second, forme artilleur, a le plastron boutonné à gauche; à droite, coquillé de dentelle prenant de l'épaule et allant en s'amincissant, jusqu'au bas du corsage; col droit et parements recouverts de plissés.

Le costume de foulard rouge a, cette saison, un très grand succès. On le garnit d'une très jolie façon avec de hauts volants en dentelle noire. Il y a aussi la dentelle bretonne, écrue, ce joli tulle brodé de fil écu qui reparait à la mode plus que jamais.

Les toilettes de plage sont, on le voit, égayées par les couleurs vives. La mise la plus répandue comprend avec le foulard la robe en satinette, en andrinople, à pois ou à fleurettes. Voilà le dernier mot du genre: corsage blanc, s'arrêtant à la taille sous une ceinture, grand col rabattu laissant le cou découvert; chapeau avançant sur le front, en paille blanche ou noire, garni de ruban rouge, d'une longue traine de pavots, le type est parfait.

De tous côtés, on voit apparaître la forme blouse, cette façon a une allure jeune; elle est aussi la plus gracieuse pour costume d'été; mais pour être jolie, elle ne doit être faite qu'en tissu très fin, très souple. D'autre part, si cette forme avantage particulièrement bien les personnes minces, elle ne saurait convenir à celles qui sont un peu fortes.

JEANNE D'ESTÈVE.

PRIX DU FROMAGE

Fromage coloré 1re qualité.....	81 à 91 cts
" blanc.....	9 à 9 cts
" Blanc extra.....	81 à 91 cts
Liverpool.....	45 s.



Le Grand - Tronc.

ALLANT A MONTREAL.

	Passagers.	Passager.	Local.	Express.	Méle.
St-Hyacinthe.....	1 07 10	28 7	14 6	50 1	03
St-Madeline.....	10 45	7 35		4 25	
St-Hilaire.....	1 48 10	58 7	50 7	23 1	55
Boloni.....	1 53 11	01 7	54 7	27 5	00
St-Lambert.....	5 40 11	50 8	30 7	55 6	05
Montreal.....	6 00 11	50 8	50 8	15 6	35

ALLANT A RICHMOND.

	Méle.	Express.	Passagers.	Local.	Passagers.
Montreal.....	A.M.A.M.	P.M.P.M.	P.M.P.M.	P.M.P.M.	P.M.P.M.
St-Lambert.....	6 45 8	00 3	15 5	20 10 15	
Boloni.....	7 30 8	20 3	35 5	40 10 40	
St-Hilaire.....	8 45 8	59 4	10 6	13 11 29	
St-Madeline.....	8 48 9	02 4	13 6	16 11 23	
St-Hyacinthe.....	8 55 9	04 4	28 6	29 11 50	
St-Hyacinthe.....	9 10 9	30 4	44 6	45 11 50	

LE PACIFIC CANADIEN,—(South Eastern.)

Depuis le 2 juillet 1888.—Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit :

7.15 A. M. Train express venant de Sorel, Drummondville et St-Guilhem, arrivant à Montréal à 10.30 A. M., faisant connection à West-Farnham pour Stanbridge, Marieville et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

5.25 P. M. Train Méle venant de Drummondville, Sorel et St-Guilhem, arrivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant connection avec les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Stanbridge.

8.23 P. M. Train Express venant de Montréal, faisant à 5.10, connection à Farnham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Marieville, arrivant à Sorel et Drummondville à 10.40 P. M.

10.20 A. M. Train Méle venant de Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant connection à Farnham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à 1 hr. P. M.

T. A. MACKINNON,
Surintendant-Général.

AU BON MARCHÉ.

Bergeron & Frere

IMPORTATEURS DE

Marchandises Seches

ET NOUVEAUTÉS

Françaises, Anglaises

ET AMERICAINES

63, RUE ST. SIMON

En face du Marché.

EN GROS ET EN DETAIL

Un seul Prix, Pas de Crédit

Constamment en mains la plus grande variété de Marchandises les plus nouvelles importées directement des meilleurs manufacturiers et vendues à Prix Très Bas.

Un tailleur de première classe, est attaché à ce magasin.

Une modiste d'expérience fait aussi partie de l'établissement.

C'est pour ces raisons que le public doit

Patroniser le Grand Magasin du BON MARCHE.

Certain qu'il ne rencontrera nulle part ailleurs autant de garanties et d'avantages.

EMPLOYÉ AVEC SUCCÈS INCOMPARABLES ET RÉPÉTÉS CONTRE LES MALADIES SUIVANTES :

EPARVINS, SUROS, ENTOISES, GONFLEMENTS et toutes TUMEURS MOLES et OSSEUSES.

Les personnes dont les noms suivent peuvent en attester par bons résultats :

Honoré Gagnon, Union ; J. D. Gingras, St-Jean-Baptiste ; Olivier Lassalle, St-Guilhem ; Azarib Diavon, St-Hyacinthe, (Gr. Hang) ; Aimé Lomonde, St-Rosalie ; et beaucoup d'autres.

A vendre à la Pharmacie Centrale de

EUGENE ST. JACQUES.—Rue St-Denis.

L'ÉLÉMENT MAGIQUE

Sam. Bourgeois

Magasin General

38 et 39 RUE ST-ANTOINE

PLACE DU MARCHÉ

ST-HYACINTHE, QUE.

MAISON TRÈS RECOMMANDABLE

POUR LES

EPICERIES, PROVISIONS,

FERRONNERIES,

VINS, LIQUEURS, PEINTURES

FAIENCES, VERRERIES,

HUILES, CHAUX,

PLATRE, ETC., ETC

Et en assortiment varié et choisi de

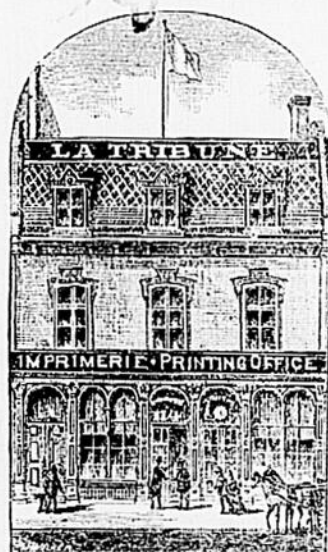
MARCHANDISES SÈCHES

ET DE NOUVEAUTÉS.

Agent pour les Célèbres Machines à Coudre "WHITE."

J. A. CHAGNON
AVOCAT,

STE-MARIE de MANNOIR, Que



IMPRIMERIE

— DE —

LA TRIBUNE

114, Rue CASCADES

Vis-à-vis le Marché.

ON EXECUTE

A CET ÉTABLISSEMENT

IMPRESSIONS

DE TOUTES SORTES

En Noir et en Couleurs

Circulaires,

Programmes,

Affiches,

Mémoires, etc.,

Entetes de Compte,

Livres,

Pamphlets,

Lettres funéraires,

etc., etc., etc.

Une attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par la malle.

LA TRIBUNE, journal Hebdomadaire, est publiée et imprimée par A. DENIS, Bureau de publication et Imprimerie : 114 Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.